



Année universitaire 2023-2024

Master 1ère année

Master STAPS mention : *Management du sport*

Parcours : *Gestion et stratégie du sport*

MÉMOIRE

TITRE : La Ville de Roubaix et sa politique sportive : un levier pour l'inclusion sociale ?

Par : Mohand Kebiri

Sous la direction de : Loïc Sallé

Soutenu à la Faculté des Sciences du Sport et
de l'Éducation Physique le : 21/05/2024



« La Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les mémoires ; celles-ci sont propres à leurs auteurs. »

Résumés

Ce mémoire de recherche propose une analyse du rôle du sport dans la construction d'une société inclusive et porte son attention sur la Ville de Roubaix en examinant dans quelle mesure sa politique sportive favorise l'inclusion sociale de ses habitants. Ce choix découle tant d'une connaissance empirique et d'un attachement personnel au territoire roubaisien que de ses multiples caractéristiques socio-culturelles permettant une étude stimulante et complète basée sur une problématique : « Caractérisée par une diversité sociale et culturelle prédominante, dans quelles mesures pouvons-nous dire que la Ville de Roubaix favorise l'inclusion sociale à travers sa politique sportive, et quelles en sont ses limites ? ». Pour y répondre, nous avons tout d'abord établi trois hypothèses avant de prendre soin de construire des outils pertinents et optimisés afin de recueillir des réponses que nous avons par la suite confrontées pour en tirer des conclusions. Les questionnaires partagés et les entretiens menés ont ainsi rendu possible la collecte de données. L'analyse de ces résultats a non seulement mis en lumière les circonstances favorables et bénéfiques mais également les enjeux à maîtriser et les contraintes à surmonter.

Mots-clefs

Inclusion sociale - Sport - Roubaix - Intégration - Insertion - Politique sportive - Associations sportives - Exclusion sociale

Abstract

This research paper offers an analysis of the role of sport in the construction of an inclusive society and focuses on the City of Roubaix to examine to what extent its sports policy promotes the social inclusion of its inhabitants. This choice stems from empirical knowledges, a personal attachment to Roubaix and its multiple socio-cultural characteristics allowing to a stimulating and comprehensive study based on a research problem : "Characterized by a predominant social and cultural diversity, to what extent can we say that the City of Roubaix promotes social inclusion through its sports policy, and what are its limits?". To answer this, we first established three hypotheses before carefully constructing relevant and optimized tools in order to collect responses, which we subsequently compared to draw conclusions. The shared questionnaires and conducted interviews made data collection possible. The analysis of these results not only highlighted favorable and beneficial circumstances but also identified challenges to be mastered and constraints to be overcome.

Keywords

Social inclusion - Sport - Roubaix - Integration - Insertion - Sports policy - Sports associations - Social exclusion

SOMMAIRE

Remerciements	6
Glossaire	7
Table des illustrations	8
Introduction	11
1) Cadre théorique	12
1.1) L'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'inclusion sociale	12
<u>1.1.1) Une affaire gouvernementale...</u>	<u>12</u>
1.1.1.1) Les politiques sportives en soutien à l'accessibilité	12
1.1.1.2) La construction et l'optimisation d'une politique sportive	13
<u>1.1.2) ...appliquée par les services de proximité</u>	<u>17</u>
1.1.2.1) Une stratégie sur mesure	17
1.1.2.2) La Ville de Roubaix, foyer d'inclusion sociale	19
1.2) En chemin vers une société hétérogène et inclusive	20
<u>1.2.1) Un besoin de reconnaissance des pairs et d'intégration au sein de la communauté</u>	<u>20</u>
1.2.1.1) Une estime de soi revalorisée	20
1.2.1.2) Les valeurs véhiculées par le sport	22
<u>1.2.2) Un épanouissement social et un changement de mentalité grâce au sport</u>	<u>24</u>
1.2.2.1) Un quotidien impacté	24
1.2.2.2) Vers une accessibilité pour tous	26
1.3) Des résultats en demi-teinte	28
<u>1.3.1) Des actions aux objectifs inclusifs mais par essence séparatives</u>	<u>28</u>
1.3.1.1) Des frontières quasi imperméables	28
1.3.1.2) Des pratiques caractéristiques d'une communauté	30
<u>1.3.2) Une inclusion à nuancer</u>	<u>32</u>
1.3.2.1) Le sport comme instrument de contrôle	32
1.3.2.2) Le fantasme de l'ascenseur social	34
1.4) Problématique et hypothèses	36
2) Cadre méthodologique	37
Introduction	37
2.1) Choix de la démarche	37
2.2) Méthode de recueil utilisée	38
2.3) La construction des outils	38
<u>2.3.1) Les questionnaires écrits</u>	<u>38</u>
2.3.1.1) Modalités	38
2.3.1.2) Populations ciblées et méthodes employées pour les atteindre	39
<u>2.3.2) La lecture de questionnaire</u>	<u>44</u>
2.3.2.1) Modalités	44
2.3.2.2) Population ciblée et méthode employée pour l'atteindre	44
<u>2.3.3) Les entretiens</u>	<u>45</u>

2.3.3.1) Modalités	45
2.3.3.2) Acteurs ciblés et méthodes employées pour les atteindre	46
3) Partie résultats	48
Introduction	48
3.1) Hypothèse 1 : Pour appliquer sa politique d’insertion par le sport, la Ville de Roubaix mise sur les associations sportives de proximité grâce à une délégation de pouvoir et d’action	49
<u>Introduction</u>	<u>49</u>
<u>3.1.1) Des perspectives partagées mais un objectif commun : le bien-être des roubaisiens</u>	<u>50</u>
<u>3.1.2) Un soutien mutuel identifié et reconnu mais à développer</u>	<u>54</u>
<u>Conclusion</u>	<u>57</u>
3.2) Hypothèse 2 : La Ville de Roubaix encourage l’inclusion sociale par le sport en adaptant sa stratégie aux caractéristiques de la population ciblée et en comprenant ses besoins	58
<u>Introduction</u>	<u>58</u>
<u>3.2.1) Des projets en lien avec les attentes de la population</u>	<u>60</u>
<u>3.2.2) Des problématiques bien cernées</u>	<u>63</u>
<u>3.2.3) Les éducateurs ont la parole</u>	<u>66</u>
<u>Conclusion</u>	<u>71</u>
3.3) Hypothèse 3 : En dépit de sa volonté, la Ville de Roubaix contribue à créer et pérenniser des fractures et disparités entre les différentes communautés au sein de sa population	72
<u>Introduction</u>	<u>72</u>
<u>3.3.1) La pratique sportive, un générateur d’interaction sociale</u>	<u>72</u>
<u>3.3.2) Une mobilité à développer</u>	<u>75</u>
<u>3.3.3) Des inégalités persistantes malgré un désir de changement</u>	<u>78</u>
<u>Conclusion</u>	<u>79</u>
Conclusion	80
BIBLIOGRAPHIE	82
WEBOGRAPHIE	83
ANNEXES	85

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier notre maître d'apprentissage, Monsieur Johan Vander-Elstrate, Responsable du service planification, des installations et des manifestations sportives de la Ville de Roubaix pour m'avoir formé, responsabilisé et guidé durant cette première année d'alternance à la Direction des Sports de la Ville de Roubaix.

Nous souhaitons également remercier notre directeur de mémoire et tuteur académique, Monsieur Loïc Sallé, Sociologue et Maître de conférences, pour son aide au travers du partage de ses connaissances, son avis éclairé, son expertise et ses précieux conseils tout au long de cette année universitaire.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance envers Monsieur Jean-Marie Deruy, Directeur des sports de la Ville de Roubaix, non seulement pour sa contribution à cette recherche mais aussi pour nous avoir donné l'opportunité d'intégrer la Direction des Sports de la Ville de Roubaix, expérience enrichissante marquant le début de ma vie professionnelle.

Nous aimerions remercier Madame Cindy Louchet, Professeur pluridisciplinaire et Responsable du Master STAPS Management du Sport, Parcours Gestion et Stratégie du Sport, pour sa disponibilité, son engagement et son accompagnement, ainsi que l'ensemble du corps professoral pour la qualité et la richesse des enseignements fournis tout au long de cette année universitaire.

Nous avons à cœur de remercier l'ensemble des personnes qui nous ont soutenu, nos proches, amis, frères et sœur, parents, pour leur présence et leur soutien et particulièrement Ségolène Pastori, diplômée en Sciences Humaines et Sociales, pour l'aide à la relecture et à la correction de ce mémoire.

Enfin, nous adressons nos remerciements à Michel Gacem, élu aux sports et aux pratiques et équipements sportifs ainsi qu'à l'ensemble des répondants pour le temps et l'intérêt qu'ils ont porté à notre étude.

Glossaire

ANS : Agence Nationale du Sport

APELS : Agence Pour l'Éducation par Le Sport

APS : Activité Physique et Sportive

CPJ : Centre de Préparation aux Jeux

CREPS : Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive

INJEP : Institut National de la Statistique et Etudes Economiques

INSEE : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire

JOP : Jeux Olympiques et Paralympiques

OMS : Office Municipal des Sports

PDG : Président-Directeur Général

Table des illustrations

Illustration 1 : Tableau récapitulatif des répondants au questionnaire des associations

Illustration 2 : Comment décririez-vous la position de votre structure vis-à-vis de la Ville de Roubaix ?

Illustration 3 : Quelle est selon vous l'amplitude de votre influence ?

Illustration 4 : Sur une échelle de 1 à 5, selon vous, quel est votre niveau d'influence sur les enjeux suivants ?

Illustration 5 : Pensez-vous que les sportifs intègrent des valeurs transposables dans la vie quotidienne en venant pratiquer au sein de votre structure ?

Illustration 6 : Les valeurs transposables dans la vie quotidienne en venant pratiquer au sein de votre structure

Illustration 7 : La Ville de Roubaix vous soutient-elle ?

Illustration 8 : Comment la Ville de Roubaix vous soutient-elle ?

Illustration 9 : Aidez-vous la Ville de Roubaix à mettre en œuvre sa politique sportive ?

Illustration 10 : Avez-vous des partenariats avec d'autres structures -associations, écoles, entreprises, etc- ?

Illustration 11 : Quel âge avez-vous ?

Illustration 12 : Dans quel quartier habitez-vous ?

Illustration 13 : Quel(s) sport(s) pratiquez-vous ?

Illustration 14 : Comment évalueriez-vous l'importance du sport à Roubaix ?

Illustration 15 : Pensez-vous que le sport aide à s'intégrer dans un groupe ?

Illustration 16 : Y-a-t-il un écart entre ce que vous aimez et souhaitez pratiquer, et les offres sportives proposées par la ville ?

Illustration 17 : Préférez-vous que Roubaix mise sur la découverte de nouveaux sports ou sur le développement de ceux déjà existants ?

Illustration 18 : Préférez-vous que Roubaix mise sur le développement des infrastructures sportives de proximité (citys, skatepark, street-workout) ou sur le développement des clubs sportifs ?

Illustration 19 : Préférez-vous que Roubaix mise sur la création de nouvelles infrastructures sportives ou sur l'amélioration de celles déjà existantes ?

Illustration 20 : Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour accéder à la pratique sportive ?

Illustration 21 : Les difficultés pour accéder à la pratique sportive

Illustration 22 : En tant que spectateur, trouvez-vous que les événements sportifs organisés par la ville vous correspondent ?

Illustration 23 : Un représentant de la ville vous a-t-il déjà questionné sur votre satisfaction concernant l'offre sportive ?

Illustration 24 : À l'heure actuelle, pensez-vous que tous les roubaisiens bénéficient d'un accès aux pratiques sportives ?

Illustration 25 : Lors de vos cours de sport, avez-vous déjà rencontré des difficultés liées à un manque de moyens (espace disponible, trop peu de matériel ou matériel inadapté, incapacité de répondre aux besoins des publics spécifiques, etc) ?

Illustration 26 : Lors de vos cours de sport, avez-vous déjà rencontré des difficultés liées à un manque de communication (confusion dans les informations transmises ou pas de transmission du tout, etc) ?

Illustration 27 : Êtes-vous en capacité de délivrer un cours de sport adapté à destination d'une personne en situation de handicap ?

Illustration 28 : Pour quelles raisons n'êtes-vous pas en capacité de délivrer un cours de sport adapté à destination d'une personne en situation de handicap ?

Illustration 29 : Ressentez-vous un déséquilibre entre hommes et femmes dans l'accès au sport ?

Illustration 30 : Ressentez-vous un déséquilibre en matière de sport entre les différents quartiers au sein desquels vous travaillez ?

Illustration 31 : Remarquez-vous des différences dans la pratique sportive (disciplines préférées, fréquence d'entraînement, etc) selon la classe sociale ?

Illustration 32 : Emmenez-vous régulièrement des groupes de travail s'entraîner à l'extérieur de leurs quartiers ou la mobilité est-elle limitée ?

Illustration 33 : Selon vous, quels sont les bénéfices d'un engagement dans la vie associative d'un club sportif ?

Illustration 34 : Avez-vous déjà eu une pratique sportive en club ? Si oui, y alliez-vous seulement pour pratiquer ou vous impliquiez-vous dans la vie associative de votre club ?

Illustration 35 : Seriez-vous intéressé par un projet qui viserait à renforcer la compétitivité des clubs, même si cela implique une réduction de l'aspect récréatif ?

Illustration 36 : Trouvez-vous que les pratiques sportives de proximité (citys, skateparks...) freinent la mobilité entre les quartiers ?

Illustration 37 : Sur 10 sorties sportives, combien de fois vous rendez-vous dans une infrastructure sportive extérieure à votre quartier ?

Illustration 38 : Vous êtes-vous déjà senti exclu en allant dans une infrastructure sportive (citys, skateparks, clubs sportifs...) extérieure à votre quartier ?

Introduction

Roubaix, ville où je suis né et dans laquelle j'ai grandi, est une commune certes pauvre mais foyer d'inclusion sociale. En me remémorant mon enfance me sont apparues tant d'expériences et d'anecdotes reflétant le fruit d'un travail actif des multiples acteurs de l'inclusion sociale qui utilisent le sport comme levier. À l'époque, je n'avais pas conscience de prendre part à une démarche d'intégration, mais plutôt de participer à une expérience ludique et divertissante, témoignant de la subtilité du processus. Le choix de ce sujet, que j'ai longuement exploré en tant que pratiquant mais aussi dans le cadre de mes études supérieures, découle ainsi d'une réflexion basée sur un questionnement et un désir de compréhension de ces projets dont j'ai moi-même bénéficié.

En alternance à la Direction des Sports de la Ville de Roubaix, qui porte un réel intérêt aux politiques d'insertion par le sport et d'accessibilité aux pratiques pour tous, la possibilité d'étudier ces thématiques s'est donc révélée l'occasion parfaite d'allier intérêt personnel et démarche professionnelle. Souhaitant me professionnaliser à l'avenir comme Chef de projets événementiels, cette recherche est alors à mon sens une excellente opportunité de comprendre et intégrer ces concepts afin d'en faire bénéficier à mon tour le public.

Cette étude sur la politique sportive de la Ville de Roubaix explore les enjeux, les motivations, les objectifs et les initiatives qui y sont reliés. « La Ville de Roubaix et sa politique sportive : un levier pour l'inclusion sociale ? » porte sur la réflexion autour de l'impact et de l'influence de la stratégie mise en place par les élus de la commune pour promouvoir l'inclusion sociale. Ainsi, nous entreprendrons une analyse de l'existant au travers d'un cadre théorique afin d'appréhender l'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'inclusion sociale, de mesurer les défis liés à la recherche d'une société hétérogène et inclusive et d'en cerner les obstacles et les difficultés. Ce chapitre nous permettra de définir une problématique et trois hypothèses à confirmer ou à réfuter dans la suite de notre travail. Nous évoquerons ensuite le cadre méthodologique de notre enquête, dans lequel nous justifierons nos choix de démarche et de méthode de recueil avant de présenter les outils utilisés. Finalement, nous nous pencherons sur l'analyse des résultats obtenus pour répondre à nos hypothèses précédemment définies en lien avec notre problématique.

1) Cadre théorique

1.1) L'engagement des pouvoirs publics en faveur de l'inclusion sociale

1.1.1) Une affaire gouvernementale...

1.1.1.1) Les politiques sportives en soutien à l'accessibilité

Les institutions gouvernementales sont des piliers fondamentaux de nos sociétés et leurs acteurs ont peu à peu compris l'impératif de l'inclusion au sein de leur mission en la hissant au rang d'utilité publique. Cette évolution marque un tournant significatif dans notre compréhension collective, car elle reconnaît que sa promotion ne relève plus seulement de la bonne volonté individuelle mais devient une responsabilité partagée, assumée par les institutions qui façonnent notre quotidien. La construction d'une société inclusive, outil d'intégration sociale et professionnelle, est une priorité du gouvernement comme en témoigne la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », une mesure prise pour un meilleur accès à la vie citoyenne¹. Une diversité d'acteurs œuvrent dorénavant ensemble dans la construction d'une société plus inclusive, comme l'APELS et le ministère de l'Économie et des Finances, en organisant le recrutement d'apprentis au ministère lors d'un job dating organisé autour du sport (ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, 2022²), à l'image du dispositif "Du stade vers l'emploi" lancé en 2019 par Pôle Emploi. Plusieurs ministères se sont associés pour le plein emploi et l'insertion professionnelle à travers ce projet. Le sport est un intermédiaire incontestable pour créer de l'emploi puisqu'il détient les capacités de repérer, mobiliser, former et insérer en captant tous les publics, notamment ceux éloignés ou en difficulté (ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2022³), sous réserve d'une utilisation appropriée en tant que support.

La décentralisation a donné naissance à la DRAJES qui anime, coordonne et contrôle les politiques publiques du sport, de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement

¹<https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000017759074/#:~:text=Fond%C3%A9%20sur%20les%20principes%20g%C3%A9n%C3%A9raux,des%20cons%C3%A9quences%20de%20leur%20handicap.>

²<https://www.economie.gouv.fr/ministere-inclusion-sport#>

³<https://www.sports.gouv.fr/multiplier-par-5-le-nombre-de-beneficiaires-d-action-d-insertion-professionnelle-par-le-sport#:~:text=Avec%20l%27ensemble%20de%20ces,franchir%20le%20cap%20des%20100.000>

civique et de l'éducation populaire, et s'engage pour la citoyenneté et l'emploi (Académie de Lille, 2022⁴), dans la même démarche d'égalité des chances qu'a initiée le ministère de l'Économie et des Finances.

L'Agence Nationale du Sport, issue de cette séparation, a elle aussi des missions de développement de l'accès à la pratique sportive pour tous, de favorisation du sport de haut niveau et de la performance sportive dans les disciplines olympiques et paralympiques. Ces missions sont encadrées par une stratégie définie par l'État dans une convention d'objectifs signée par les deux parties. Elle vise à établir un projet sportif territorial en tenant compte des spécificités du territoire en cohérence avec les projets sportifs des fédérations (Agence Nationale du Sport, 2020⁵). Le territoire s'engage alors via des appels à projet de l'ANS, comme Impact 2024⁶ qui soutient les actions sélectionnées en leur offrant un accompagnement et un financement. Cet appel à projet a retenu 45 % de projets portant sur l'inclusion en 2021 contre 47 % en 2022, dénotant l'évolution de l'intérêt et du soutien des financeurs (voir annexes 1 et 2).

Dans un autre domaine, le ministère du Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques lutte contre le sexisme en encourageant la libération de la parole et la recherche d'aide et de soutien pour les victimes de sexisme afin de signaler les faits aux autorités compétentes (ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2022⁷).

1.1.1.2) La construction et l'optimisation d'une politique sportive

D'un point de vue légal, l'État français régit et réglemente le sport en France à travers le Code du Sport, Section 2 : Agence Nationale du Sport, où l'accent est mis sur la réduction des inégalités d'accès aux activités physiques et sportives ainsi que sur leur développement et leur diffusion auprès des personnes en situation de handicap. La lutte contre la discrimination s'inscrit au travers de la prévention et de la formation, de la promotion et de l'inclusion et du

⁴<https://www1.ac-lille.fr/presentation-de-la-drajes-123323>

⁵https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2021-12/ANS_2020-07-31_loi_no_2019-812_du_1er_aout_2019_creation_agence_.pdf

⁶<https://www.agencedusport.fr/impact-2024>

⁷<https://www.sports.gouv.fr/sexisme-69>

développement des activités physiques et sportives adaptées aux besoins particuliers des personnes (Legifrance, Code du sport, Article L112-14, 2022⁸).

Pour s'éloigner de la théorie et en venir à la pratique, le sport est par exemple un moyen notable pour répondre aux changements qui s'opèrent dans les relations sociales au cœur des quartiers populaires puisqu'il est utilisé pour faire face aux évolutions et aux défis liés aux problèmes sociaux qui peuvent naître dans ces quartiers. Dans les années 2000, la dénomination de "classes populaires" est définie par les sociologues comme des communautés variées qui se distinguent par leur statut dominé économiquement, culturellement, politiquement et symboliquement, par leurs perspectives limitées de voir s'améliorer leur position sociale et qui présentent des similitudes dans les pratiques et manières de vivre. Ainsi, le terme de "classes populaires" regroupe et généralise les groupes sociaux prolétariés.

Le sport est donc grandement utilisé et apprécié par les politiques, qui y voient un instrument de contrôle et de régulation des masses (Jean-Marie Brohm, 2017). Le sport est un outil de progrès social, une affaire d'État, qui concerne aussi bien les collectivités que le mouvement sportif lui-même, qui se servent l'un de l'autre pour se développer. Cependant, la question de l'évaluation de l'efficacité d'une politique publique par le sport se pose. D'après Marc Falcoz et Michel Koebel en 2005, "*si ce type d'études n'a toujours pas été réalisé en France, autrement que de manière anecdotique, c'est que leur mise en place est extrêmement complexe et coûteuse*" (William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset, 2008).

En réponse à cette carence, William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset ont collaborativement écrit *Le sport dans les quartiers* en 2008. Cet ouvrage représente un outil d'aide à la réflexion et à la décision du bon fonctionnement de la politique publique par le sport. L'idée première était de faire un état des lieux des pratiques sportives dans les banlieues et les quartiers urbains de relégation, en insistant sur les pratiques organisées, compétitives et associatives.

Mais avant de pouvoir l'analyser, il faut tout d'abord définir ce qu'est une politique publique. Destinée aux citoyens d'une collectivité, elle est selon Yves Meny et Jean-Claude Thoenig en 1989 « *le produit de l'activité d'une autorité investie de puissance publique et de*

⁸https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045293840#:~:text=Toute%20autre%20personne%20physique%20ou,majorit%C3%A9%20des%20membres%20de%20droit

légitimité gouvernementale ». Cela signifie que les collectivités conçoivent démocratiquement une politique publique pour un environnement défini, dans des objectifs de médiation sociale. Plus récemment, en 2003, Pierre Muller disait que « Élaborer une politique publique revient à construire une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir. C'est en référence à cette image cognitive, que les acteurs vont organiser leur perception du système, confronter leurs solutions, et définir leur proposition d'action : on appellera cet ensemble d'image le référentiel d'une politique », ce référentiel étant selon lui un « ensemble de normes ou d'images de référence en fonction desquelles sont définis les critères d'intervention de l'État ainsi que les objectifs de la politique publique considérée ».

Dans le monde du sport, les fédérations agréées par l'État et autres délégataires sont des organismes parapublics, qui sont liés à l'État mais disposent d'une autonomie plus importante que d'autres entités gouvernementales grâce à un fonctionnement qui se rapproche du privé. Ainsi, la sphère sportive et l'État s'unissent pour donner naissance à l'intervention publique. De ce fait, l'autonomie associative, point de départ de l'élan sportif, se retrouve parfois lésée par des initiatives de contractualisation, visant à uniformiser les pratiques pour correspondre aux aspirations des pouvoirs publics, principaux financeurs. En normalisant le traitement du sport de cette façon, ils lui imposent un rythme de vie soumis aux règles et lois générales et le rendent plus transparent en l'intégrant dans un cadre légal. En 1998, Gilbert Benhayoun et Yvette Lazzeri décrivent une politique publique comme un « *processus d'action par lequel les pouvoirs publics apportent une réponse plus ou moins institutionnalisée à une situation jugée problématique. La notion de politique publique renvoie donc à un ensemble complexe de programmes, de procédures et de régulations (interventions financières, réglementation, campagne d'information...)* qui concourent à un même objectif général ». Ainsi, les politiques publiques sont tenues de prioriser des objectifs dans une zone donnée et de choisir des outils pertinents pour intervenir de manière productive et performante auprès de leurs collaborateurs actuels ou futurs.

En 2008, un constat national témoigne de plusieurs enjeux, limites et problématiques de la politique publique par le sport. Des inégalités sociales et territoriales sont observées dans l'accès aux pratiques sportives, qui sont ouvertes pour les publics les plus intégrés mais quasi invisibles dans les milieux sociaux défavorisés, particulièrement pour les femmes et jeunes filles qui s'en voient exclues. Au sein même d'un quartier est alors observé un manque d'homogénéité, des disparités expliquées par l'histoire sociale et urbaine de chacun. Les politiques publiques d'insertion par le sport se révèlent désormais être l'équivalent de

programmes d'encadrement des jeunes issus des classes populaires. Aujourd'hui, cette stratégie ne concerne plus seulement les politiques, mais aussi d'autres structures et entités qui ont profité de l'occasion pour travailler à l'insertion par le sport. Ce déséquilibre dans les zones urbaines sensibles tente d'être réduit par les associations de proximité, seul rempart face à la dégradation des liens sociaux et à l'isolement de ces quartiers. Néanmoins, ces dernières se sentent délaissées et deviennent réticentes face au rôle que leur délègue les collectivités, qui ne trouvent pas de solution devant les difficultés rencontrées en banlieue (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

Pour estimer les résultats et l'impact d'une politique publique d'insertion par le sport, il est nécessaire de s'appuyer sur plusieurs composantes.

La première est l'analyse du renouvellement de l'action politique dans les quartiers. Les politiques de logement, de santé, de formation professionnelle, de l'emploi, de la culture et du sport ont toutes un point en commun : leur engagement pour l'insertion sociale. Cette nouvelle perspective politique a permis au sport de conquérir une place majeure puisqu'il devient un dispositif utile d'insertion par la citoyenneté et l'emploi sportif. En effet, les politiques publiques existent depuis 1985 et mettent en place des programmes socio-sportifs pour combattre l'anomie et apaiser les banlieues, dispositifs aidés par l'influence des figures immigrées de la réussite sportive. Le sport est alors intégré dans ces actions publiques à destination des banlieues, initiatives auxquelles participent à la fois acteurs publics et privés. Interroger les catégories de pensées sous-jacentes aux politiques publiques d'intégration par le sport est également un paramètre essentiel à prendre en considération. Le sport est un facteur qui favorise la réussite des athlètes de quartiers puisque leurs talents sportifs leur permettent de s'élever socialement et d'atteindre un degré d'intégration et de popularité auquel ils n'auraient pas forcément eu accès. Cet ascenseur social est donc une opportunité pour les personnes immigrées ou provenant des milieux populaires désorganisés par le chômage et les nouvelles affirmations identitaires de gravir les échelons sociaux pour parvenir à une inclusion plus profonde dans la société (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

Toutefois, des conditions sont à respecter pour que l'éducation et l'intégration par le sport soit bel et bien une réalité. Parmi ces prérequis, on trouve la nécessité de délimiter des objectifs éducatifs précis, encourager la collaboration entre les acteurs sociaux, fédéraux et institutionnels, solliciter des superviseurs rodés aux techniques de médiation sociale,

concevoir des outils d'évaluation appropriés et garantir un accompagnement éducatif sur le long cours (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

1.1.2) ...appliquée par les services de proximité

1.1.2.1) Une stratégie sur mesure

Les dispositifs locaux d'insertion et de prévention par le sport ne sont pas universels ni immuables. Bien au contraire, ils sont à réajuster selon les convictions des acteurs engagés dans l'action sociale et la réalité du terrain qui varie en fonction de l'époque, du secteur géographique ou encore des attentes et intérêts du public ciblé. De ce fait, les prises de position locales suivent les grands axes déterminés par les discours institutionnels généraux, mais restent différentes les unes des autres pour répondre au mieux à leurs besoins spécifiques. Pour être pertinentes et efficaces, elles doivent alors réfléchir aux actions menées autour de trois angles : leur fonctionnement, leurs enjeux à savoir les éléments en cause, les motivations et les éventuelles conséquences, et leurs controverses soit les désaccords ou ce qui anime le débat (William Gasparini et Sandrine Knobé, 2005).

Depuis les études initiées par Ernest Loisel à l'École Normale d'Éducation Physique en 1935, de nombreux chercheurs se sont penchés sur le sujet de l'éducation par le sport. Ces vingt dernières années ont été témoins de l'émergence de nombreux travaux sur le sujet permettant de retenir trois axes d'analyse :

-Le sport dans les politiques éducatives avec les paramètres d'échelles territoriales, de diversité d'espaces, de multiplicité des acteurs, de variation des tutelles, d'enjeux de légitimité, de pouvoir et de répartition des prérogatives professionnelles afin de comprendre l'impact des différents acteurs.

-Les publics visés/touchés avec les paramètres de particularités des publics étudiés, de dispositifs pédagogiques proposés, de représentations sociales et de diversité des engagements au sein des familles afin de comprendre les inégalités.

-Les dispositifs et activités déployés par les acteurs avec les paramètres de formes, de modalités, de significations afin de cerner les enjeux et espaces d'intervention des différents secteurs de pratique.

Ces études, qui s'intéressent aux articulations entre les pratiques sociales, leurs objectifs inclusifs et les contenus qui sont réellement dispensés, préconisent un approfondissement de la thématique de l'éducation, de la place et du rôle des pratiques physiques et sportives dans les dynamiques éducatives. Ces travaux, bien souvent sous-exploités en raison de leur caractère indépendant et critique vis-à-vis des politiques publiques, démontrent néanmoins que le sport est un objet social en lui-même, sujet de recherche autant que d'intervention, et tend à devenir visible publiquement pour prouver son importance. Toutes ces réflexions permettent une meilleure compréhension de l'éducation et de l'inclusion par le sport mais doivent être réappropriées par les acteurs de chaque secteur concerné. Ce n'est que grâce à cette collaboration et ce transfert de connaissance que le sport déploiera son plein potentiel entre activités et pratiques, pour des usages sociaux et pas simplement corporels dans le but de mobiliser les individus (Carine Erard, Yves Morales, Vincent, Grosstephan, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Pierre Philippe-Meden, Thomas Bauer et Sylvain Ferez, 2023).

Suivant cette idée, les associations sportives portent une réelle fonction sociale. En 2002, plus de la moitié des sportifs sont inscrits dans un club, lieu de pratiques sportives organisées puisqu'il encourage la socialisation en confrontant le jeune à un système de droits et de devoirs, caractérisé par le règlement (Maxime Travert et Olivier L'Aoustet, 2003). Un peu plus de 10 ans plus tard, en 2023, « 52 % des pratiquants sportifs ont été encadrés par un entraîneur ou un éducateur sportif pour au moins une de leurs activités sportives » et « un peu plus de la moitié des adolescents de 13 ou 14 ans sont inscrits en club sportif. » selon l'INJEP⁹. Dans l'enceinte d'un club est inculqué le principe du respect de l'autorité symbolisée par l'arbitre, l'entraîneur ou encore les dirigeants. Il permet d'intégrer une organisation avec des contraintes, des horaires, des engagements, en somme d'être acteur de son sport, d'y jouer un rôle (William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset, 2008).

Les clubs récents dirigés vers l'insertion par le sport s'éloignent donc des clubs plus traditionnels orientés vers la performance. Dans cette idée, les associations non sportives qui proposent du sport à l'image des Maisons des Jeunes et de la Culture ou centres sociaux dirigent leurs actions sportives dans l'intention de promouvoir la convivialité et l'intégration dans un groupe, de faire assimiler des règles et des valeurs (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008). Dans la Ville de Roubaix, les Pôles Ressources Jeunesse, dont le quatrième sera implanté courant 2024 avec une salle de sport communicante, endossent ce rôle en proposant

⁹<https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/wp-content/uploads/2023/10/Chiffres-cles-sport-2023.pdf>

aux personnes âgées de 11 à 30 ans divers loisirs, activités et ateliers (Ville de Roubaix, 2023).

1.1.2.2) La Ville de Roubaix, foyer d'inclusion sociale

« Le sport pour tous et à la portée de tous : c'est le crédo roubaisien, soutenu par une diversité d'équipements, d'activités et d'événements, majeurs pour certains. Aller au-devant des Roubaisiens, au cœur de leur quartier. Faire entrer le sport et l'activité physique, source de bien-être, dans leur quotidien. Mettre à leur disposition des équipements et des dispositifs favorisant sa pratique. Voilà ce que sous-tend le crédo le sport pour tous et à la portée de tous qui fait de Roubaix une ville définitivement sportive. » Guillaume Delbar, Maire de Roubaix (Ville de Roubaix, 2023).

La Ville de Roubaix est un territoire qui accueille une population majoritairement composée de jeunes avec 49,2 % des habitants qui ont moins de 30 ans (INSEE, 2020). Il est ainsi confronté à des défis sociaux et d'innovation majeurs, qui favorisent l'activité physique et la pratique sportive pour l'ensemble de sa population. Le sport pour tous est perçu comme un outil essentiel pour l'intégration et l'inclusion apportant équilibre, épanouissement, et un enseignement précieux en termes de valeurs éducatives. Pour cette raison, la politique sportive de Roubaix dispose de 12,1 % du budget général de la commune en 2023, réparti à 1,5 % en fonctionnement et 10,6 % en investissement, avec habituellement plus de 60 % dédié aux subventions pour les associations (Ville de Roubaix, 2023).

Centre de Préparation aux Jeux, Roubaix jouit du label Terre de Jeux 2024 depuis décembre 2019. Ce label implique plusieurs engagements tels que participer à faire ressentir toutes les émotions des Jeux, transformer le quotidien des gens grâce au sport, donner à un maximum de personnes la chance de s'immerger dès à présent dans l'aventure olympique et paralympique et de faire de Paris 2024 un projet national. Il offre la possibilité de posséder une identité distinctive en se liant aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, et permet ainsi un accès privilégié aux informations, outils et événements de Paris 2024. C'est aussi l'intégration dans une communauté engagée prête à partager ses expériences, une mise en lumière grâce à l'ampleur des JOP de Paris 2024 pour promouvoir ses initiatives et sa région.

La Ville de Roubaix est une ville active et sportive, qui gère et exploite un ensemble d'installations sportives ainsi que des espaces naturels en accord avec sa politique sportive innovante. 113 clubs sportifs de 28 disciplines différentes rassemblant 13 390 licenciés en 2023 (Ville de Roubaix, 2023) contre 12 134 en 2016 (INSEE-INJEP, 2016) témoignent de sa volonté, à travers sa politique sportive, d'offrir une gamme variée d'APS en faisant émerger de nouvelles pratiques sportives pour les roubaisiens. Elle prend en considération les particularités du territoire tout en s'intégrant à la vision globale dictée par la commune avec par exemple le « Savoir NAGER - Savoir BOUGER - Savoir ROULER » qui sont les trois axes au cœur de la politique municipale. De ce fait, la Ville de Roubaix a reçu 4 lauriers au label «ville active et sportive» en 2023.

Pour mener à bien ses objectifs, la commune mobilise d'importants moyens humains avec 168 salariés équivalent temps plein dédiés à la politique sportive en 2023, en comptant le personnel non rattaché aux sports mais intervenant pour le sport comme les jardiniers pour les pelouses des stades, les gardiens et les agents d'entretien. Un partenariat influent et pluridisciplinaire est déployé entre le comité de pilotage politique, le comité de pilotage technique, la mobilisation de la communauté éducative et le rassemblement des partenaires sportifs du territoire et des partenaires de l'insertion sociale et socio-professionnelles. Cette collaboration invite ces acteurs à faire part de leur expertise et de leur analyse dans le développement de projets transverses pour une efficacité optimale (Ville de Roubaix, 2023).

1.2) En chemin vers une société hétérogène et inclusive

1.2.1) Un besoin de reconnaissance des pairs et d'intégration au sein de la communauté

1.2.1.1) Une estime de soi revalorisée

Si les experts en sciences sociales ont longtemps pensé que l'estime de soi n'était pas une donnée susceptible d'évoluer dans le temps puisque rattachée à la personnalité d'un individu, de multiples travaux prouvent désormais que cette théorie est erronée. En effet, selon les situations auxquelles une personne se trouve confrontée et sa capacité à s'y adapter, ce paramètre est en mesure de fluctuer. Selon Coopersmith (1984) « *l'estime de soi est*

l'expression d'une approbation ou d'une désapprobation portée sur soi-même. Elle indique dans quelle mesure un individu se croit capable, valable, important. C'est une expérience subjective qui se traduit aussi bien verbalement que par des comportements significatifs ». Singulière et muable, elle se construit durant l'enfance et l'adolescence et forme ainsi une base caractérisant la sensation de maîtrise de diverses compétences, qui se complètent et s'enrichissent les unes avec les autres.

L'exercice physique, particulièrement ceux mobilisant la filière aérobie relative à l'endurance, génère des substances euphorisantes, qui, associées à la perception de l'amélioration de la condition physique et de la sensation de progression, va réduire le stress et l'anxiété, émotions profondément rattachées à l'estime de soi. L'estime de soi et le sentiment de compétence sont deux notions intrinsèquement liées qui s'influencent réciproquement. Ce constat est exploitable dans le domaine sportif puisque la réussite ou l'échec au sein d'une activité physique va impacter directement ces deux paramètres (Didier Delignières, 2020). Ainsi, et puisqu'ils sont changeants, tout le travail qui va être effectué dans le cadre de l'insertion et de la valorisation par le sport doit nécessairement se dérouler d'une manière constante, continue et dans la durée, pour les stabiliser au maximum.

Les personnes en marge des normes sociales et sociétales éprouvent la plupart du temps le désir de ne pas être traitées différemment et dans le sport, cela se traduit par la volonté de jouer et concourir selon les mêmes règles que le reste des participants. Harold Connolly, athlète américain spécialiste du lancer du marteau avec un sous-développement du bras gauche en raison de graves lésions nerveuses, et Jérôme Thomas, boxeur amateur français dont toute la partie gauche est atrophiée suite au syndrome de Poland, sont l'exemple même de ce mindset puisqu'en percevant leur handicap comme une force, et non comme un frein, ils sont parvenus à remporter le titre de champion olympique. Le sport crée des expériences valorisantes qui octroient un sentiment d'auto-efficacité. En stimulant cette confiance en soi, ils atteignent alors leurs objectifs et deviennent reconnus et soutenus par leurs pairs (Otto Schantz, 2019).

Dans cette volonté de créer des expériences valorisantes, Michel Gacem, adjoint au maire en charge des Sports de la Ville de Roubaix, parle du projet "2024 Roubaisiens à Paris", qui vise non seulement à apporter santé et bien être dans les quartiers à travers la pratique physique et sportive, mais aussi à faire participer pleinement la population

roubaisienne à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Soutenu par l'APELS, Sport dans la ville et le CREPS de Wattignies, le dispositif "2024 Roubaisiens à Paris" s'appuie sur le sport pour tous, le sport adapté et l'insertion par le sport. Il aspire à sensibiliser les publics sur l'importance du sport et amplifier le sentiment d'appartenance sociale en utilisant Paris 2024 comme levier (Ville de Roubaix, 2023).

1.2.1.2) Les valeurs véhiculées par le sport

La valeur sociale du sport pour la jeunesse est une notion reconnue par le Conseil de l'Europe, qui, en mai 2003, n'a pas manqué de souligner son caractère inclusif. Selon ses rapporteurs « *le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles* », c'est un critère d'intégration, un facteur d'implication dans la société, un moyen d'accepter les différences et d'apprendre le respect des règles (Gasparini, 2008).

Mais qu'est ce que le sport ? D'un point de vue sociologique et démographique, le sport regroupe toutes les pratiques définies par leurs acteurs comme sportives, sans obligatoirement tenir compte de la fréquence d'entraînement. Pour William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset en 2008, il s'agit d'une vision élargie du sport, dans le but d'inclure toutes les dimensions sportives identifiées comme telles par les populations des quartiers défavorisés. Le sport a un potentiel de massification des mœurs et permet de lutter contre le surmenage. En 1994, Norbert Elias et Eric Dunning introduisaient déjà le sport moderne dans le processus de civilisation, bien loin des affrontements guerriers de l'Antiquité et du Moyen-Âge, puisqu'il organise la vie en collectivité et incarne un ensemble de normes et de valeurs culturelles maintenu par une mémoire collective. Les pratiques sportives contribuent à l'éducation, à la bonne santé de la population et au respect de l'autorité. Elles permettent d'intérioriser des valeurs telles que le fair play, le dépassement de soi et le goût du labeur.

Cette socialisation est propre et complexe à chaque individu et son rapport au corps et au monde. Processus perpétuel qui passe par des expériences individuelles et collectives, la vie sportive est un véritable apprentissage de la vie sociale. Néanmoins, le sport peut aussi véhiculer des valeurs blâmables et répréhensibles comme la domination. Pour l'éviter, il est nécessaire de se positionner intelligemment pédagogiquement, et d'être cohérent dans la réalisation des projets portés. Les comportements qui découlent de cet apprentissage sont

réinvestissables dans la vie quotidienne, preuve que cette socialisation s'étend sur le long terme et pas uniquement dans quelques moments de pratique.

De nombreux acteurs investissent dans le sport, dans des dispositifs et espaces qui se doivent d'éviter la stigmatisation et de permettre l'intériorisation des normes sociales pour les jeunes. Cependant, l'individu n'est pas qu'un réceptacle, il dispose de ses propres manières d'être et de penser, savoirs et connaissances, engendrant la nécessité d'un projet durable et pas uniforme : l'hétérogénéité requestionne la socialisation par le sport (Michaël Attali, 2021). L'éducation par le sport a la responsabilité de s'adresser à tous les publics, au travers de discours et pratiques plus ou moins institutionnalisés.

Les représentants de la Ville de Roubaix ont pleinement cerné le poids et la portée de cette responsabilité, c'est pourquoi les ambitions de sa politique sportive sont nombreuses et rejoignent le principe d'éducation par le sport. Elle souhaite favoriser l'épanouissement et l'éducation des jeunes à travers la pratique sportive, promouvoir l'accès au sport pour tous et la pratique du handisport mais surtout recourir au sport comme facteur de lien social en prenant en compte la diversité des pratiques. Investie dans l'éco responsabilité, la commune cherche aussi à sensibiliser sur le respect de l'environnement et la conscience écologique en soutenant les manifestations labellisées développement durable et zéro déchet, grâce à une stratégie qui repose sur l'agenda 21 du sport, programme d'action du mouvement sportif français. Les élus de la Ville de Roubaix perçoivent le sport comme une véritable richesse pour le territoire, c'est pourquoi elle propose des offres de service adaptées, de multiples animations et événements sportifs et contribue à la promotion et au rayonnement des sportifs de haut niveau (Ville de Roubaix, 2023).

Le sport existe au sein des clubs et institutions mais pas que. Les pratiques auto-organisées sont elles aussi porteuses de compétences sociales et de contenu éducatif, elles ne sont ni informelles ni sauvages mais bien formatrices et pédagogiques. Les lieux de pratiques auto-organisées n'incitent pas à l'enfermement territorial mais soutiennent la mobilité dans la ville en favorisant les rencontres entre quartiers. La pratique du sport à l'intérieur de city-stades comme de lieux détournés de leur fonction première, facilite les échanges et stimulent les qualités sociales et relationnelles dans un cadre moins contraint et plus hétérogène (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

1.2.2) Un épanouissement social et un changement de mentalité grâce au sport

1.2.2.1) Un quotidien impacté

Selon Claire Carrier, médecin du sport et psychiatre, pour un enfant, bouger et se dépenser est un besoin vital et physiologique qui peut trouver son expression dans le sport. L'activité physique lui accorde la sensation d'être en vie et le conforte dans son existence physique et matérielle, lui procurant un sentiment de sécurité primordial. L'enfant travaille sur l'acquisition de la pleine conscience de son corps et s'exerce à l'utiliser au meilleur de ses capacités. Pour gagner en perception spatiale et en mobilité, le sport se révèle donc d'une aide précieuse (Isabelle Gravillon, 2020). Ainsi, en raison de ses nombreuses vertus, pratiquer une activité physique et sportive constitue un pilier essentiel du bien-être, présentant une base solide pour un apprentissage optimal. En France, depuis 2020, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse, en collaboration avec Paris 2024, a introduit le programme "30 minutes d'activité physique quotidienne", initiative qui vient compléter les 3 heures hebdomadaires d'activité physique et sportive déjà obligatoires à l'école. Ce programme vise la construction d'une nation sportive et soutient la pratique d'une activité physique régulière dans des espaces gratuits et obligatoires¹⁰.

D'un point de vue plus psychologique, le sport permet de libérer sainement des émotions perçues comme négatives telles que la colère, la peine ou la frustration accumulées au quotidien. Ainsi, l'enfant apprend à les canaliser, à les apprivoiser et à ne pas les relâcher dans un moment inapproprié, autorégulation qui lui servira de manière équivalente à l'âge adulte, notamment en interaction et en milieu social.

En effet, si le sport inculque un certain contrôle de soi, il offre également la possibilité de vivre de forts moments d'émotions positives et bénéfiques, motivées par les réussites et les accomplissements mais aussi par la force du collectif. La pratique sportive encourage la socialisation, donne l'occasion de se tester et de se défier, tout comme de cheminer vers le succès ensemble. Grâce à elle, l'individu comprend le fonctionnement d'un groupe et assimile des codes sociaux et sociétaux indispensables à la vie en société, il jouit du réconfort de ses pairs et se forme à mettre de côté son égo.

¹⁰<https://www.education.gouv.fr/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne-dans-toutes-les-ecoles-344379>

Un sportif, même amateur, grâce à sa pratique, intègre les valeurs d'effort et de plaisir. S'il s'y plaît, il y trouve un équilibre entre travail, rigueur, discipline et satisfaction, bien-être, amusement. Le sport est alors une opportunité d'épanouissement personnel dans son individualité et au sein d'une communauté, la vie en club et la compétition particulièrement donnent la chance de côtoyer d'autres profils venant d'autres milieux, de sortir de sa zone de confort, de quitter son propre environnement pour voir ce qui existe ailleurs. Cette découverte se traduit même à l'intérieur des familles, avec des moments d'échanges inter et intra générationnels qui favorisent la transmission d'une culture, le partage d'une histoire et de souvenirs (Gravillon, 2020).

Par conséquent, le projet éducatif sportif ne se ressent pas seulement dans la pratique mais aussi dans la vie quotidienne. Les projets dans leur entièreté comportent un aspect social, éducatif et pédagogique. Ainsi, se pose la question de la performance et de l'épanouissement, sont-ils forcément opposés ? Est-ce un cliché ? Le sport est social par essence et les diversités d'expériences personnelles et sportives créent un climat épanouissant et bénéfique pour chaque individu (Attali, 2021).

L'honneur est un concept important, caractérisé par l'attrait pour la puissance physique, ce principe se ressent d'autant plus dans la pratique sportive en général. La valorisation du corps est un symbole de masculinité, la force physique est sacralisée et la virilité est un indicateur de l'estime de soi. Pour être reconnu socialement, le corps est un biais idéal puisqu'il symbolise un capital (Gasparini, 2010). De ce fait, le sport est un excellent moyen de résilience. Avec l'exemple des personnes en situation de handicap, en souffrance de ne pas être dans la norme, surmonter les épreuves pour réaliser des exploits sans bénéficier des faveurs d'autrui ou de quelconques privilèges, laisse place à une sensation de fierté et de satisfaction face à une condition non désirée. Le sport a un vrai impact sur la santé physique, comme sur la santé mentale. Il est source d'interaction sociale, qui engendre une meilleure qualité de vie (ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2020).

Depuis 2015, la commune de Roubaix intègre des actions de sport santé dans sa politique sportive, notamment avec le guide activité physique et alimentation, qui recense les actions activités physiques et alimentation actuellement en place sur le territoire roubaisien sous forme de fiches pratiques. En supplément de cette initiative, des programmes d'hygiène

et de santé pour tous, de formation des éducateurs sportifs et dirigeants bénévoles, et de sport santé sont instaurés pour conduire un maximum de personnes à intégrer la pratique d'une activité physique et sportive au quotidien (Ville de Roubaix, 2023).

1.2.2.2) Vers une accessibilité pour tous

Un accès généralisé au sport est alors la responsabilité de tous. L'accessibilité signifie que l'offre doit être disponible partout, sur l'ensemble du territoire, qu'elle doit être connue et que tout utilisateur doit pouvoir s'y identifier. C'est pourquoi l'information et la formation sont des dimensions capitales, coûteuses mais nécessaires. Cette démocratisation impose un développement technique et une sensibilisation dès le plus jeune âge, dont la réussite dépend de la communication entre les acteurs. La diffusion n'est pas non plus à négliger, et profiter de grands événements comme les Jeux Olympiques et Paralympiques, où les spectateurs sont à la fois valides et en situation de handicap s'avère judicieux pour réformer les mentalités. Ces manifestations, productrices de recherche, d'optimisation et d'amélioration de l'accompagnement des athlètes comme du public, font passer le message de réussite et de liberté de choix pour tous (Sophie Cluzel, 2020).

Les Jeux Paralympiques portent effectivement « *quatre objectifs visant à changer le regard sur les personnes handicapées, à rendre accessibles les infrastructures sportives, à favoriser les activités sportives pour toutes et tous, et à développer la pratique sportive de haut niveau des personnes handicapées.* » (Richard, Marcellini, Pappous, Joncheray et Ferez, 2020). Leur rôle est de participer à une accélération de l'accessibilité des infrastructures encore trop faible. Malgré leur impact direct sur l'attitude vis-à-vis des personnes handicapées, les actions qui s'ensuivent restent peu nombreuses. Son héritage durable et son effet levier demandent à être développés (Richard, Marcellini, Pappous, Joncheray et Ferez, 2020).

Le sport est un excellent moyen de rendre autonome, et si dans l'esprit collectif il est synonyme de corps sain et vigoureux, les déficiences n'empêchent ni la pratique ni la performance, et justifient le besoin d'une accessibilité complète à toutes les pratiques. La technologie a permis l'accessibilité au plus grand nombre des pratiques sportives et l'évolution du handisport. Plus les capacités du corps sont réduites, plus la résilience, et donc la pratique sportive, est faible. Pour rétablir la mobilité, les appareillages sont des ressources matérielles qui vont contribuer à cette résilience, après avoir appris à les maîtriser (Schantz, 2019). Ces innovations sont importantes pour les athlètes paralympiques, de plus en plus

nombreux dans les compétitions, mais aussi pour les amateurs et non sportifs, leur accordant une meilleure qualité de vie (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air, 2020¹¹). Toutefois, malgré ces assistances, les athlètes paralympiques seront toujours désavantagés. En effet, être victime d'accidents traumatiques, de cancers, d'amputations, laisse toujours un impact sur le système musculosquelettique et le corps en général. Ces aides technologiques ne produisent pas d'énergie intrinsèque, il n'y a pas de perception de la prothèse comme faisant partie du corps, ce qui est d'ailleurs le prochain objectif des développeurs (Hooek, 2021).

Afin que la majorité de ses concitoyens, dans leur singularité et avec leurs particularités, puissent bénéficier d'un accès aux activités physiques et sportives, la Ville de Roubaix mise sur la diversité des pratiques avec ses 113 clubs sportifs de 28 disciplines différentes et ses 13 390 licenciés en 2023. Afin de maintenir et accroître ce chiffre, la politique sportive de la ville œuvre pour donner un sens collectif dans une volonté de cohérence de tous les acteurs. Pour cela, elle s'appuie sur une économie durable fondée sur une réalité et une cohérence financière qui avantage l'économie locale. Les clubs sportifs sont tous rassemblés au sein de l'Office Municipal des Sports, qui a été créé en 1965 et répond à quatre principaux enjeux. Il a pour but de stimuler la concertation, le développement et la coopération pour les différents acteurs sportifs et d'améliorer la confiance mutuelle pour renforcer les compétences collaboratives. Ainsi, il s'efforce de simplifier la communication entre les associations sportives et la collectivité, et fédère les motivations et les compétences des associations locales pour bâtir des projets communs. Dans ses engagements, l'OMS lutte pour l'égalité homme/femme, notamment grâce à des interventions de Muriel Chochois qui a longuement travaillé sur l'égalité homme/femme dans le sport à Roubaix, et de l'agence FAVART qui analyse les bonnes pratiques pour encourager la féminisation du sport à Roubaix et propose un suivi pour les associations qui souhaitent s'impliquer dans cette cause (Ville de Roubaix, 2023).

¹¹<https://www.ucpa.asso.fr/accueil/le-sport-de-demain/article/sport-et-technologies-pour-rendre-la-pratique-sportive-accessible-au-plus-grand-nombre>

1.3) Des résultats en demi-teinte

1.3.1) Des actions aux objectifs inclusifs mais par essence séparatives

1.3.1.1) Des frontières quasi imperméables

L'instrumentalisation des sportifs professionnels issus de familles immigrées est persistante dans les médias français, qui véhiculent une image des joueurs à laquelle eux-mêmes ne s'identifient pas. En effet, ces célébrités ont, pour la plupart du temps, grandi en France, et ne se sentent pas "immigrés", comme ils le sont trop souvent présentés, mais bien français. Cette insistance perpétuelle des médias sur les origines culturelles d'une personnalité pour promouvoir une société multiethnique et inclusive se révèle contre-productive puisqu'elle réduit la personne à ce seul facteur, omettant tous les autres paramètres qui constituent son individualité. En la définissant par son statut d'immigrée, c'est une place qu'elle s'était légitimement appropriée qui lui est retirée au sein d'un pays qui est pourtant le sien (Gasparini, 2010).

On retrouve cette ambiguïté de discours et de pensée au sein des Jeux Paralympiques. Ambassadeurs de l'accessibilité et de l'inclusion, ils suscitent pourtant avis partagés et contestations. Du point de vue des participants, certains y trouvent de la résilience, voient finalement leurs handicaps comme une chance, comme Wojtek Czyz, ancien footballeur professionnel porteur d'une jambe artificielle devenu médaillé d'or aux Jeux Paralympiques d'athlétisme et Philippe Croizon, amputé des quatre membres qui a traversé la Manche à la nage. D'autres regrettent de ne pas avoir gagné les Jeux Olympiques, à l'image de Natalie du Toit, dix fois championne olympique de nage, qui est parvenue à se qualifier aux Jeux Olympiques de 2008 malgré son amputation de la jambe gauche. Les spectateurs, de leur côté, ont aussi des attitudes ambiguës et contradictoires à ce propos, en considérant les sportifs comme des héros, mais avec un sentiment de pitié subsistant à leur égard. L'explication de ces comportements réside dans le fait que les Jeux Paralympiques n'exploitent pas leur plein potentiel et ont tendance à être perçus comme une simple copie des Jeux Olympiques, auxquels ils sont toujours comparés. Cette différenciation participe à l'exclusion des personnes en situation de handicap, qui ont une compétition qui leur est consacrée, séparant ainsi élites valides et élites handicapées. Tant que la performance sera

l'objectif principal de la compétition, les personnes en situation de handicap seront considérés comme des athlètes “de deuxième classe” (Schantz, 2019).

Les athlètes ayant participé aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques ont tendance à valoriser leurs expériences olympiques au détriment de leurs expériences paralympiques, même à moins bons résultats, comme Marla Runyan. « Plus vite, plus fort, plus haut » (devise olympique), le sport spectacle, plutôt que de mettre en avant les valeurs intrinsèques des pratiques physiques et sportives, il remet en lumière cette problématique de la performance, avec des critères trop restreints. Une compétition ouverte à tous, sans distinction, avec adaptations et réduction des obstacles handicapants permettrait une culture d'inclusion complète, impliquant de définir et de concevoir des solutions pour ne pas avoir une expérience à part, mais la même pour tous. Ces mesures d'accommodation élargiraient l'accès, une seule catégorie de compétitions non séparatives conduirait à une plus grande estime de soi et faciliterait la résilience (Schantz, 2019).

Pour transposer ces constats tirés du sport du haut niveau aux sports amateurs, à une échelle plus locale et de proximité les skatepark, qui aspirent à être inclusifs, peuvent eux aussi servir d'outils d'exclusion pour isoler les pratiquants et les reléguer à la périphérie. Témoins de la remise en question de la société urbaine sur ses pratiques et habitudes dominantes grâce à un environnement sécurisé, accessible et socialisant, ces espaces dédiés ouverts à tous permettent une récurrence de la participation citoyenne. Cependant, cette géographie de l'exclusion témoigne tout de même d'un manque, voire d'une absence de considération et de soutien institutionnel pour une pratique vue comme clandestine. Les activités ludo-sportives auxquelles s'adonnent les sportifs au sein des skatepark se diversifient et de nouvelles pratiques s'y implantent, reconnues, mais uniquement hors structure, tenues à distance dans un espace restreint et dédié (Robin Lesné, Christophe Gibout et Florian Lebreton, 2019).

Au-delà de ces discriminations, le sport et la compétition sportive permettent aux joueurs d'horizons variés de se rencontrer dans la tolérance, sous un cadre réglementaire, institutionnel et éthique auquel chacun est censé avoir adhéré pour y participer. On suppose que les sportifs licenciés ont appris le fonctionnement de la vie en collectivité, les règles explicites et implicites d'un groupe social, or ce n'est pas toujours le cas. Loin de s'imprégner de ces principes, les adhérents sont la plupart du temps membres d'une

association pour la consommation sportive, et non pas pour devenir des acteurs du sport, comme en témoignent leurs absences lors des assemblées générales, moments clés de la vie d'un club. On pense, à tort, que les règles acquises entre les murs d'un club peuvent être transposées au quotidien, mais cette idée est trompeuse. En effet, ces règles sont apprises dans un milieu particulier, souvent celui de la compétition, et ne sont pas forcément transférables dans un autre milieu avec une autre logique et d'autres spécificités (Gasparini, 2012).

Les politiques nationales et urbaines axées sur le sport peinent donc à intégrer pleinement dans leur stratégie toute la richesse, la diversité et la complexité des habitants de tous les quartiers, y compris sensibles, d'autant plus que la jeunesse la plus fragile sur le plan social ne jouit pas de la même accessibilité aux pratiques sportives qu'une jeunesse plus stable et pratiquant principalement en club. La massification de l'accès aux pratiques sportives n'est qu'un mirage, puisqu'elle ne chasse pas les inégalités de classes ou de sexes mais les dissimule. Au profit du sport, d'autres pratiques culturelles, de divertissement ou responsabilisantes comme l'engagement politique et humanitaire sont exclues. Cette exclusion, par une relation de cause à effet, entraîne l'échec des politiques éducatives, familiales et de l'emploi car la plupart des efforts sont investis dans le sport (Gasparini et Knobé, 2005).

1.3.1.2) Des pratiques caractéristiques d'une communauté

Le sport peut aussi bien être un facteur d'intégration que d'exclusion suivant l'usage que l'on en fait. En effet, certaines disciplines ne sont pas pratiquées par tous, mais sont associées et réservées à certaines catégories de personnes, aux classes sociales supérieures, qui s'efforcent de se différencier en prônant un certain élitisme.

Déjà en 2002, le sociologue William Gasparini défendait l'idée que le sport ne contient aucune valeur intrinsèque, il n'est ni vertueux, éducatif ou intégrateur mais porte les valeurs qu'on lui attribue, et c'est pour cette raison qu'il demeure un simple outil à utiliser à bon escient. « *L'une des conclusions du colloque « Cultures et football » organisé par le CNRS en 1998 était d'ailleurs que, dans le football, la pauvreté est véhiculée comme une valeur positive.* » (Gasparini et Knobé, 2005).

Dans cet esprit, les sports du secteur privé séparent socialement et spatialement puisque les pratiques privilégiées par différentes communautés divergent en fonction de leur place dans la hiérarchie sociale. Ils ne sont ni sélectionnés ni engagés de la même manière selon les groupes sociaux, et ce dès le plus jeune âge.

D'un côté, on identifie les pratiques de la jeunesse des classes moyennes telles que le skate, le roller, les arts du cirque, le vélo acrobatique, le jogging, qui s'exercent dans les zones centrales, les parcs, qui requièrent du matériel coûteux et impliquent des déplacements dans la ville.

De l'autre, on trouve un sport de proximité qui se déroule dans les quartiers, peu coûteux puisqu'il utilise le corps comme outil. Le football, le basketball, le "sport de pied d'immeuble" comme le toro, sont autant de disciplines partagées et maîtrisées par les classes populaires, notamment issues de l'immigration. La mobilité spatiale est une donnée importante à développer pour ces publics, notamment pour favoriser l'émancipation des femmes de quartier. Les sports de proximité, monopolisés par les hommes, les freinent dans leur ouverture aux pratiques sportives (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

En matière de sport, un quartier est un territoire occupé par des individus, qui, par leurs pratiques et rites, vont venir définir leur propre espace. L'activité physique devient alors un véritable moyen de revendication identitaire, avec un lien fort entre le comportement culturel des parents et celui de leurs enfants. À travers ces activités, on conjugue sociabilité communautaire et urbaine en explorant l'espace public, lieu qui complète désormais la pratique en club.

Le lien social qui se crée entre les individus dépend du quartier dans lequel ils résident, dans le sens où il sera inévitablement influencé par les interactions quotidiennes, les relations, la culture locale, les infrastructures, les activités collectives au sein de la même zone géographique. Ce lien forge un sentiment d'appartenance, développe les notions de solidarité et de coopération dans la communauté (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

Le sport est un moyen d'approcher la paix sociale et de lutter contre la crise du lien social. Il n'est plus seulement un loisir ou une activité physique, mais un réel état d'esprit, ce qui suscite l'intérêt des politiques d'intégration sociale pour surpasser l'arriération populaire et parvenir à l'excellence sociale. Cependant, cette vision des choses est certes représentée par le parcours de quelques célébrités, mais est-elle vraiment applicable dans la réalité ?

Quels en sont les limites, les effets ? Et surtout, à quelles conditions peut-on y arriver ?
(Gasparini et Knobé, 2005)

1.3.2) Une inclusion à nuancer

1.3.2.1) Le sport comme instrument de contrôle

Bien que le Conseil de l'Europe a rapporté en 2003 que « *le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs sociales éducatives et culturelles essentielles* », cette théorie est à nuancer. Les idéaux d'intégration et de citoyenneté que porteraient le sport restent ambigus et sont à déconstruire. L'immigration devient un problème public à maîtriser par crainte d'une désorganisation des territoires, que les politiques cherchent donc à pacifier. Cette homogénéisation, visant à réprimer les questionnements et affirmations identitaires, a été définie par Michèle Tribalat en 1996 comme la volonté de « faire France ». Le sport ne se résume pas à une simple fonction sociale, mais constitue un élément indispensable pour l'analyse de processus plus larges (Gasparini, 2008).

Pour illustrer ce propos, le football fut, dès le début du XX^e siècle, un sport utile pour les industriels car il représente un instrument de discipline, de moralisation, d'intégration et de socialisation. Cette discipline, de par les principes qu'elle défend dans son organisation, cultive les notions d'équipes, d'autorité et de patriotisme. Ces valeurs entretiennent la hiérarchie sociale, qui se manifeste dans le milieu professionnel avec des fondements tels que l'attachement au groupe, le comportement et l'éthos masculin, ainsi que le sens de la compétition. Pour cette raison, les PDG et chefs d'entreprise ont eu tout intérêt à instaurer et encourager la pratique du football dans leurs sociétés. Véritable outil d'insertion et de cohésion, il est un atout solide pour favoriser la productivité, c'est pourquoi après la Seconde Guerre Mondiale, il occupe une place majeure dans le quotidien des ouvriers.

Dans les années 1960, une grande vague d'immigration relègue la population arrivante dans les banlieues. Le sport devient alors un moyen politique d'encadrer la jeunesse dans ces zones d'exclusion urbaine dès les années 1980. Cette période marque le début du soutien de la part de l'État et des pouvoirs publics envers les dispositifs socio-sportifs, instrument de contrôle des groupes catégorisés comme en marge de la société. Le football, particulièrement, attire les jeunes, non seulement par sa popularité mais également par sa

culture urbaine qui rassemble, intérêt amplifié par la médiatisation des footballeurs professionnels issus de banlieues. Les approches changent grâce à un simulacre de valorisation et de promotion sociale pour lutter contre la stigmatisation.

Mais pour les footballeurs habiles et performants, la notion de don est mise en avant au détriment de la pratique et de l'entraînement, niant ainsi toute la discipline et la rigueur mobilisées pour en arriver là où ils en sont. Avant d'entrer en institutions, l'apprentissage des bases et des techniques footballistiques se fait certes dans la rue, mais avec de réels entraînements enrichis d'un certain héritage et d'une performance rendus possibles grâce aux duels et à l'esprit de compétitions déjà présent, implicitement ou pas. Le contraste entre l'exclusion scolaire, professionnelle, et l'intégration dans les quartiers est saisissant. S'ils ne se sentent pas désirés dans les instances, ils trouvent une authentique communauté au sein de leurs lieux de vie. Toutefois, la rivalité entre les quartiers existe réellement, et se ressent dans la pratique sportive à travers un jeu à caractère agressif mais discipliné (Gasparini, 2010).

Cette rivalité entre quartiers dans la pratique sportive se manifeste fortement dans la Ville de Roubaix. A chaque quartier son city-stade et ses utilisateurs respectifs. Si cette convention tacite n'est pas respectée, aux abords des stades peuvent se faire entendre des contestations comme "Pourquoi ils viennent ici ? C'est notre quartier, on est déjà assez nombreux, allez jouer dans votre city !". La revendication territoriale est bien présente et visible, néanmoins, les relations et les affinités créées dans les institutions scolaires encouragent de plus en plus la pratique inter-quartiers.

Une fois les fondements du football maîtrisé, l'entrée en institution est la suite logique du parcours des sportifs. Ce cheminement témoigne d'une vraie capacité d'adaptation puisqu'ils passent de la rue à l'institution sans délaisser leur pratique initiale, ainsi que d'une véritable intégration de l'académisme et des codes sociaux. Une telle flexibilité et réactivité leur accorde une intégration sociale plus large, mais les organismes plus réputés et professionnalisants comme les centres de formation finissent tout de même par mener à une césure avec les pratiques antérieures, et imposent sur la durée de renier ses origines (Gasparini, 2010).

Dans une démarche plus artistique, le hip-hop est arrivé en France dans les années 1980 et immédiatement, il a été perçu par les pouvoirs publics comme un moyen de contrôler la jeunesse, particulièrement celle des quartiers populaires identifiée comme la cause principale de désorganisation et de violences. Les politiques de la jeunesse vont alors mettre

en place une stratégie de promotion du hip-hop, toujours à l'œuvre aujourd'hui, à des fins d'animation et d'insertion. Sylvia Faure et Marie-Carmen Garcia ont mené une enquête en 2005 auprès des jeunes adeptes du hip-hop, amateurs et professionnels, exerçant leur activité dans les structures dédiées. En étudiant la rencontre entre les jeunes et l'institution, elles constatent l'effet puissant de l'action publique sur les jeunes en matière de culture, mais nuancent son efficacité face aux problèmes de société qu'elles ont créés et maintenus. En effet, les termes de jeunes "des cités" ou de quartiers "difficiles" sont des classifications que les politiques publiques ont elles-mêmes introduites, en contradiction avec leur objectif initial d'unification et de pacification. Le même constat est fait pour les inégalités de sexes, si les filles sont parvenues à se créer une place au sein de cette pratique, cela reste un milieu profondément marqué par une conduite masculine. Ainsi, à l'intérieur des institutions, les pratiquants viennent certes chercher du soutien et de la considération, mais refusent de se plier aux conventions institutionnelles pour autant (Gasparini et Vieille Marchiset, 2008).

Les institutions sportives établissent la liaison entre sport de rue et intégration sociale. Elles sont une passerelle vers l'insertion citoyenne. Ces institutions sont nécessaires pour les pouvoirs publics puisque les règles y sont fixées de manière démocratique, au contraire du sport hors club. Néanmoins, respecter les règles sportives ne signifie pas respecter les règles sociales, et n'implique pas systématiquement d'enseignement des valeurs civiques. L'habitus d'un individu incarne ce qu'il a acquis, ce qu'il a intégré de façon durable et profonde, et compromet les perspectives de changement. Le développement de nouvelles compétences en institutions ne présuppose donc pas une évolution significative dans l'attitude ou la personnalité (Gasparini et Knobé, 2005).

1.3.2.2) Le fantasme de l'ascenseur social

Le sport a la capacité de créer du lien entre les gens, et offre l'opportunité aux publics empêchés ou éloignés de faciliter leur intégration dans une communauté plus élargie. Sami Naïr, conseiller de Jean-Pierre Chevènement, est allé jusqu'à proclamer que « *Zidane a fait plus par ses dribbles et ses déhanchements que dix ou quinze ans de politique d'intégration.* ». C'est un milieu qui reconnaît les compétences de tous, sans distinction, indifféremment du milieu social, et diverses personnalités se sont d'ailleurs intégrées dans la société grâce à leurs talents. Malheureusement, le racisme existe toujours sur les terrains, rappelant aux athlètes leurs différences, et créant des disparités au sein d'une équipe.

Le sport est autant un espace d'inclusion, que d'exclusion. Les préjugés et l'hostilité persistent, avec de multiples exemples comme des sports attribués aux hommes et désapprouvés pour les femmes, la xénophobie et la haine raciale de certains supporters ou encore les actes d'incivilités des hooligans (Gasparini, 2012). Cet ascenseur social peut s'avérer illusoire, comme avec le scandale qu'il y a eu autour du coup de boule de Zinedine Zidane lors de la finale de la Coupe du monde de football à Berlin : par ce geste de violence, la star a été redescendue à sa condition d'immigré, à la périphérie des normes sociales. L'utilisation de la force est associée à de la rage, elle-même associée à la désorganisation sociale (Gasparini, 2010).

Zinedine Zidane et son coup de boule n'est pas le seul exemple de ce retour au point de départ. La couverture médiatique des événements inclusifs, à l'image des Jeux Paralympiques, encore trop faible et stéréotypée, ne permet pas d'attirer l'attention car ils ne correspondent pas aux valeurs sociales habituelles. Cette barrière de la société et de la normalité provoque un effet vicieux à l'opposé de leurs objectifs : stress, manque de reconnaissance, illusion d'un succès et d'une attention qui ne dure pas pour les sportifs. De plus, les personnes en situation de handicap ne se reconnaissent pas systématiquement dans ces athlètes "hors norme", sur-entraînés et affûtés pour la compétition. S'ils n'accomplissent pas, eux aussi, d'exploits extraordinaires, ils n'ont pas la sensation de mériter et recevoir du respect, et encore moins celle de s'émanciper. Les athlètes paralympiques ne sont alors plus un modèle, mais un rappel d'inégalité et d'injustice (Schantz, 2019).

En outre, l'effet levier des Jeux Paralympiques ne repose sur aucune preuve empirique et leur impact positif sur la participation sportive reste à développer. La faiblesse du financement du sport de masse au niveau mondial, avec un investissement consacré au paralympique de haut niveau contribue à ces carences. Quelques actions isolées existent, comme à Londres en 2012 avec la mise en place d'un plan d'accessibilité, dont l'impact n'a cependant pas été démontré. Les Jeux Paralympiques engagent une augmentation de la participation sportive, mais qui décline ensuite ; l'effet de démonstration est donc présent, mais sans prise en compte des contraintes sociales et structurelles, il est infructueux et non productif. Malgré tout, une vraie demande de la part des personnes en situation de handicap persiste malgré les obstacles, face à laquelle les clubs sportifs se retrouvent impuissants (Schantz, 2019).

1.4) Problématique et hypothèses

Ainsi, les différents enjeux évoqués au cours de ce cadrage théorique nous ont permis de constater que l'inclusion sociale est devenue une priorité pour tous, tant dans une démarche d'égalité des chances que dans une volonté de maintenir un climat social apaisé. Dans ce contexte, le sport a prouvé son potentiel fédérateur et unificateur autour d'activités physiques bénéfiques pour le bien-être de chacun. Les communes françaises, conscientes des possibilités qui s'offrent à elles à travers ce support, n'ont pas manqué d'en tirer parti et de mobiliser les ressources nécessaires pour parvenir à leurs fins. La Ville de Roubaix, accueillant une population variée et cosmopolite, est un parfait exemple de cette situation et du choix politique de se servir du sport comme levier pour encourager l'insertion sociale.

Dans le cadre de ce mémoire, une étude de la littérature existante et la mobilisation de connaissances scientifiques ont permis de poser un cadre solide et de formuler différentes hypothèses en réponse à la problématique suivante.

Caractérisée par une diversité sociale et culturelle prédominante, dans quelles mesures pouvons-nous dire que la Ville de Roubaix favorise l'inclusion sociale à travers sa politique sportive, et quelles en sont ses limites ?

Hypothèse 1 : Pour appliquer sa politique d'insertion par le sport, la Ville de Roubaix mise sur les associations sportives de proximité grâce à une délégation de pouvoir et d'action.

Hypothèse 2 : La Ville de Roubaix encourage l'inclusion sociale par le sport en adaptant sa stratégie aux caractéristiques de la population ciblée et en comprenant ses besoins.

Hypothèse 3 : En dépit de sa volonté, la Ville de Roubaix contribue à créer et pérenniser des fractures et disparités entre les différentes communautés au sein de sa population.

2) Cadre méthodologique

Introduction

Pour se lancer dans un mémoire de recherche qui traite d'une thématique sociale, il est essentiel d'élaborer une méthodologie à laquelle se référer tout au long du travail de recherche afin de construire sa réflexion sans s'égarer. En effet, le champ social est un domaine qui ne comprend pas de limite à proprement parler, si ce n'est celles qu'imposent notre sujet, c'est pourquoi il nous a été indispensable de définir des outils de manière objective, construire l'échantillon (Olivier Martin, 2005) et estimer la fiabilité des résultats pour mener la recherche la plus cohérente et structurée possible.

Ainsi, après avoir ciblé notre public et nous être imprégné de la problématique et des hypothèses, nous avons organisé l'élaboration de nos outils par thèmes ou plutôt par hypothèses. Ensuite, dans le but d'optimiser nos efforts et de faciliter notre travail, nous avons réfléchi à des indicateurs pouvant faire l'objet d'une analyse à l'aide de la revue de littérature. Pour finir, nous avons transposé ces indicateurs en prenant en compte les spécificités des répondants, pour faire en sorte qu'ils leur soient compréhensibles et accessibles.

2.1) Choix de la démarche

Pour répondre aux interrogations que suscitait mon sujet d'étude, nous avons employé la méthode hypothético-déductive, appuyée par notre connaissance empirique du terrain roubaisien. Nous avons ainsi formulé une problématique et trois hypothèses en ont découlé, que nous allons devoir valider ou invalider grâce aux résultats de l'enquête qui viendront les confirmer ou non. Nous avons fait ce choix car ce thème est un thème déjà largement traité par les scientifiques, comme l'a prouvé la revue de littérature bien fournie, ce qui nous a permis de pleinement cerner le sujet. De plus, l'aspect sociologique et anthropologique de la question paraissait trop large pour se permettre de se laisser guider par le terrain d'enquête et la nécessité de s'orienter vers des questionnements spécifiques pour éviter de divaguer a été ressentie. Par conséquent, nous avons privilégié la possibilité de partir sur des axes

d'interrogation qui étaient déjà pré-définis suite à nos recherches et qui seront donc traités dans la suite du mémoire.

2.2) Méthode de recueil utilisée

Pour recueillir des données à analyser, nous avons utilisé une méthode mixte, mêlant à la fois méthode quantitative, qui nous aidera à valider nos hypothèses grâce à des données chiffrées, et qualitatives, qui nous donnera des explications approfondies, et ce pour plusieurs raisons. La première est que nous souhaitons comprendre les roubaisiens qui, nous le rappelons, étaient 98 066 en 2020 selon l'INSEE, ce qui représente beaucoup de monde à interroger. Le questionnaire se révélait alors plus pertinent pour capter des publics nombreux et divers et avoir cet effet de nombre de recherché. De plus, puisque cet outil permet de toucher une large audience, cela augmente le nombre de répondants potentiels et ainsi légitimise l'échantillon comme représentant de la population. Seulement, étudier les roubaisiens n'est pas suffisant pour répondre à nos hypothèses. Il faut également interroger les acteurs de la politique sportive roubaisienne pour récolter les deux points de vue et pousser plus loin la réflexion. De ce fait, les entretiens étaient tout aussi nécessaires pour comprendre les motivations et les décisions des représentants du service public. En effet, comme le disaient Alain Blanchet et Anne Gotman en 2005, l'entretien est utile et bénéfique lors d'un travail portant sur l'individu ou les petits groupes, pour une analyse de la perception des pratiques, des expériences ou des valeurs et normes des personnes interrogées.

De cette manière, nous allons pouvoir mettre en miroir les informations qui ressortent des deux modes de recueils pour valider ou invalider nos hypothèses.

2.3) La construction des outils

2.3.1) Les questionnaires écrits

2.3.1.1) Modalités

Les questionnaires écrits se présentent sous la forme de Google Forms, accessibles directement via l'URL ou via QR code. D'une manière anonyme, les participants ont

l'occasion de répondre à plusieurs questions sous différents formats : questions à choix simples ou multiples, échelles linéaires, questions à réponses courtes ou longues ou encore liste déroulante. Les questionnaires écrits étaient ouverts aux réponses du 05 avril au 30 avril 2024.

2.3.1.2) Populations ciblées et méthodes employées pour les atteindre

Les roubaisiens

Pour pouvoir répondre au questionnaire qui leur était consacré, les roubaisiens devaient réunir plusieurs paramètres.

Avoir plus de 15 ans : outre le fait que 15 ans représente l'âge auquel l'adolescent acquiert certains droits : majorité sexuelle, ou a accès à plusieurs dispositifs responsabilisants : obtenir le permis de chasser, intégrer un dispositif d'initiation aux métiers en alternance, conclure un contrat d'apprentissage sous certaines conditions, s'inscrire au Service National Universel, commencer la conduite accompagnée, etc (service public, 2024¹²), c'est aussi l'âge à partir duquel les adolescents commencent à forger leur personnalité, développer leurs propres intérêts et vision des choses et formuler une réflexion cohérente et pertinente sur leur environnement.

Habiter à Roubaix : puisque cette étude est spécifique à la commune de Roubaix, nous avons besoin d'interroger ses citoyens, les personnes qui y vivent et résident, et pas seulement celles qui fréquentent la ville. En effet, nous ne nous intéressons pas ici uniquement à la démarche et à la volonté de pratique sportive, mais à des facteurs plus profonds. C'est pourquoi il est fondamental d'observer comment les habitants se comportent au quotidien vis-à-vis du sport, comment ils le perçoivent dans la vie de tous les jours, quelles sont leurs constatations et leurs observations.

Ou avoir ou habité à Roubaix pendant 1 an minimum entre 2015 et aujourd'hui : en complément des raisons explicitées ci-dessus, l'année 2015 a été choisie puisque Monsieur le Maire, Guillaume Delbar, est à la tête de la ville depuis mars 2014, et que nous considérons qu'il faut environ un an à une politique publique pour se mettre en place. Nous avons estimé qu'être resté un an minimum sur le territoire était nécessaire pour avoir fait le tour d'au moins une saison sportive complète.

¹²<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21829>

Le questionnaire comprend tout d'abord une entrée en matière avec des questions simples et neutres, pour mettre le répondant à l'aise et en confiance. Les questions suivantes, puisqu'elles se veulent les plus proches possibles de la réalité, sont relatives au quotidien des participants et basées sur leur expérience. Cette notion empirique permet de rester dans le factuel et d'éviter une réflexion trop poussée qui donnerait des résultats biaisés. Le questionnaire contient entre autres des questions d'opinion, qui ont pour objectif d'évaluer la satisfaction et les attentes des répondants, pour lesquelles ils ont la possibilité d'expliquer et de justifier leur réponse, mais sans aucune obligation.

Le questionnaire est l'outil le plus utilisé en sociologie pour recueillir des données quantitatives. Celui à destination des roubaisiens a été conçu pour comprendre leur rapport au sport en général et au sport à Roubaix, comprendre le lien qu'ils entretiennent avec les acteurs du sport roubaisiens, récolter et comprendre leurs besoins, attentes, revendications et préférences, mais aussi pour croiser ces réponses avec celles des autres entités interrogées.

Compter le nombre de personnes sollicitées se révèle difficile voire impossible puisque nous n'avons pas de visuel sur le nombre de partages qui ont été effectués en-dehors de nos propres sollicitations. Suite à toutes nos sollicitations, le nombre de réponses s'élève à 140.

En ce qui concerne ces démarches de sollicitations dans la vie réelle, nous avons été confronté à très peu de refus franc et direct face à une population majoritairement composée de jeunes, qui sont les plus présents dans les rues. Les principales raisons présentées de ces refus étaient les suivantes : absence de téléphone, plus de batterie, pas de forfait avec accès à internet ou une mauvais connexion internet, caméra de téléphone cassée ou défaillante, manque de temps, situation précaire (analphabétisme, en situation irrégulière, etc), ou encore une rétractation après avoir pris connaissance du questionnaire.

Pour récolter un maximum de réponses, nous avons ciblé les roubaisiens par différents moyens : diffusion sur les réseaux sociaux, via les boîtes mails universitaires, par SMS, via les centres sociaux et les pôles ressources jeunesse. Nous les avons également sollicités par QR-code dans la rue au sein de divers lieux et quartiers pour avoir un panel de répondants le plus large possible et un échantillon représentatif de la population. Dans la même idée, nous nous sommes rendu au début ou à la fin des créneaux de sport'pass pour interroger les publics enfants et adultes de plus de 30 ans, en sélectionnant les sports en

conséquence selon le public le moins représenté dans les répondants pour en augmenter le pourcentage, et avons, pour finir, aussi employé la méthode de proche en proche.

Les habitants de Roubaix représentent une grande population, avec déjà 98 066 habitants en 2020 selon l'INSEE. De ce fait, avoir un nombre de répondants élevé en aussi peu de temps et avec les moyens de diffusion mis à notre disposition est un défi qu'il n'est pas évident de relever. La diffusion du questionnaire engendre beaucoup de déplacements, dans certains cas à des moments bien précis, c'est pourquoi trouver le temps et être disponible sur ces créneaux tout en gérant nos obligations professionnelles et personnelles n'est pas chose aisée.

Les membres actifs d'associations sportives roubaisiennes, tels que les membres du bureau, les salariés, les entraîneurs ou encore les bénévoles

Ces acteurs ont été sélectionnés non seulement pour leur proximité à la fois avec les pratiquants et supposément avec la Ville de Roubaix, mais aussi pour leur expertise sportive et territoriale.

En garantissant l'anonymat, l'engagement est différent puisque nous espérons moins de réticence et donc plus de réponses et plus d'honnêteté. Les questions sont divisées en 2 catégories : les questions factuelles pour le recueil de données et les questions laissant la place à l'interprétation, pour saisir où et comment ils se situent dans le paysage social et sportif roubaisien. Il ne contient aucune question d'opinion vis-à-vis de la collectivité, et rien n'est demandé frontalement mais plutôt d'une manière indirecte et détournée pour plus de franchise et de transparence.

L'objectif à travers ces questions est de comprendre quels liens les associations entretiennent avec la collectivité, comprendre quels impacts, quelle influence ils pensent avoir sur leurs pratiquants et à quel degré, comprendre quels sont leurs engagements et s'ils sont en harmonie avec ceux de la politique sportive municipale. Après réception des données, un croisement avec les réponses des autres entités interrogées nous permettra de cibler les similarités ou différences de perception.

Pour solliciter les membres actifs d'associations sportives roubaisiennes, nous avons divisé notre action en plusieurs étapes. La première phase était par mail, avec 80 courriels envoyés aux associations ciblées, où une vingtaine d'entre eux nous sont revenus pour adresses mail obsolètes. Quelques jours plus tard, nous les avons relancées directement via les réseaux sociaux, par message privé sur la page personnelle de chaque association et avons profité de leur présence à quelques événements sportifs organisés par la Ville de Roubaix pour les inviter à répondre au questionnaire.

Puisque nous n'avons eu aucun retour négatif, les raisons d'une absence de réponse ne sont pas connues, mais nous pouvons supposer que les personnes contactées ne consultent pas leur boîte mail, n'ont pas le temps, ont oublié de le faire ou ne sont tout simplement pas intéressées.

Comme présenté plus tôt, de multiples voies ont été empruntées pour atteindre les membres actifs d'organisations sportives : mail, réseaux sociaux, contact en personne lors des événements ou sur leurs lieux de pratique afin de mettre toutes les chances de notre côté pour recueillir le plus de données possibles.

Pour les membres actifs d'associations sportives roubaisiennes, nous avons rencontré la difficulté du nombre d'associations présentes sur le territoire roubaisien. Outre le problème de temps pour les contacter, il était ardu de récupérer les coordonnées de chacune des associations. Si nous avons la chance de disposer d'un fichier regroupant ces renseignements à la direction des sports de la Ville de Roubaix, il s'est avéré que ce dernier n'était plus tout à fait à jour. Malgré nos recherches pour retrouver les informations à temps, nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de tout récupérer. De plus, nous avons constaté un manque d'intérêt des associations pour notre démarche, souligné par l'absence de réponse des personnes sollicitées.

Les éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix

Choisis en partie pour les mêmes raisons que les membres actifs d'associations sportives roubaisiennes, les éducateurs sportifs possèdent d'autres attributs qui ont attiré notre attention. Puisqu'ils travaillent au service de la commune, ils ne sont pas que proches des habitants et de la collectivité, mais sont un véritable intermédiaire entre les deux. Déployés

partout dans la ville, ils œuvrent directement sur le terrain et nous présumons alors qu'ils sont capables de conscientiser, problématiser et verbaliser ce dont ils sont témoins.

De la même manière que pour les associations, l'anonymat est garanti pour plus de sincérité. Les questions posées sont uniquement basées sur leur expérience auprès des publics. Ces questions d'observation sont des questions d'opinion, posées frontalement.

Ce questionnaire veut donner aux éducateurs l'opportunité de s'exprimer, de partager leurs besoins et revendications pour cerner leurs carences. Grâce aux réponses des autres entités interrogées, il sera également possible de voir si, malgré leur expérience du terrain, ils sont bien conscients et connectés avec la réalité des roubaisiens, et si la théorie souhaitée par la collectivité s'accorde avec la pratique dans les faits.

La Ville de Roubaix comptait, lors de notre enquête, 18 éducateurs sportifs ainsi que 2 coordinateurs en pleine passation puisque l'un d'entre eux fait l'objet d'un départ à la retraite, soit 20 personnes au total.

Sur ces 20 individus sollicités, nous avons récupéré 8 réponses, ce qui signifie que moins de la moitié d'entre eux ont joué le jeu. Ceux n'ayant pas collaboré n'ont pas exprimé la raison de leur refus.

Pour toucher les éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix, le procédé initial était un peu différent. En premier lieu, nous sommes allés à une réunion entre les éducateurs et leurs coordinateurs pour leur présenter notre enquête et les inciter à y prendre part, puis nous avons relancé la totalité des éducateurs par mail après notre passage. Toute cette démarche a été rendue possible grâce à Rémi Wattiez, coordinateur de l'équipe des éducateurs sportifs, qui nous a donné son accord pour ces sollicitations.

Le principal problème rencontré face aux éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix est le nombre de répondants. Nous avons imaginé avoir près de 100 % de réponses puisque nous avons eu un échange préalable ensemble dans lequel ils nous avaient fait part de leur mécontentement concernant leurs conditions de travail. Pour cette raison, un pourcentage proche des 50 % de réponses est tout de même correct, mais peut éventuellement témoigner d'un manque, ou d'une diminution de l'engagement des éducateurs.

2.3.2) La lecture de questionnaire

2.3.2.1) Modalités

La lecture du questionnaire prend la forme de 10 questions posées de vive voix de manière informelle à un groupe de répondants pendant les créneaux de sport'pass ou d'entraînement des clubs. Pour les questions fermées, les participants répondent à main levée à l'aide de cartes de couleurs pour éviter l'anticipation des réponses de leurs camarades et ainsi diminuer le phénomène d'influence. En ce qui concerne les questions ouvertes, il s'agit là plutôt d'échanges avec une prise de note. Si les répondants sont identifiables lors du questionnaire, le recueil des données est, lui, effectué de manière anonyme.

2.3.2.2) Population ciblée et méthode employée pour l'atteindre

Les enfants entre 6 et 15 ans inscrits aux offres sportives proposées sur le territoire roubaisien, à savoir les clubs sportifs ou le sport'pass, sans distinction de discipline, sont la cible de ce questionnaire oral. Nous avons choisi de fixer la limite d'âge à 6 ans puisque nous considérons qu'il s'agit de l'âge à partir duquel l'enfant, s'il se trouve dans de bonnes conditions, est capable de formaliser et de verbaliser ses pensées. Nous avons tenu à interroger les enfants et adolescents de moins de 15 ans non seulement pour questionner tous les âges et analyser les similitudes et les divergences entre les différentes catégories, mais également pour valoriser la parole, la pensée et la position de l'enfant.

Pour construire le questionnaire oral, nous avons repris les questions posées aux roubaisiens dans le questionnaire écrit, que nous avons triées et simplifiées pour les adapter au public visé. Ainsi, ce dernier comporte à la fois des questions d'opinion et des questions basées sur leur expérience.

À travers cet outil, nous voulons comprendre quelle perception ils ont du sport, afin d'appréhender son importance dès l'enfance à Roubaix puisque les besoins et attentes formulés à travers cet exercice sont des témoins de la construction de leur rapport au sport. De cette façon, nous pourrions évaluer la satisfaction et les habitudes des répondants, et en déduire si le lien entre éducation, dépense physique et divertissement est bien tissé et

efficace. En dernier lieu, et comme pour les questionnaires écrits, cela nous permettra de croiser les réponses et en extraire les écarts et variations.

Nous avons eu l'occasion de solliciter deux groupes d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 15 ans, qui comptaient respectivement 7 et 5 participants. Nous n'avons fait face à aucun refus puisque l'intégralité d'entre eux ont accepté de participer.

Pour diffuser nos questionnaires, nous avons mêlé méthode directe et indirecte. En effet, nous sommes directement allé à la rencontre des répondants pour le recueil de données. Cependant, pour obtenir une autorisation d'accéder au terrain, nous avons préalablement dû échanger par mail avec le responsable du sport'pass, ou de vive voix avec l'entraîneur du club, qui nous ont donné leurs accords. Sans passer par ces tierces personnes, il aurait été impossible d'accéder aux répondants et de réaliser l'expérience. Une fois leurs approbations reçues, dans une volonté de gagner du temps et d'optimiser la démarche, il a été utile et judicieux de créer un planning à suivre pour mutualiser et faciliter les déplacements.

Malgré nos efforts de clarification et de simplification des questions, elles ne furent pas comprises par tous les enfants, il a donc été nécessaire de s'adapter en les reformulant sans s'éloigner du sens initial de la question. Comme pour le questionnaire écrit, faire coïncider notre emploi du temps avec les créneaux sport'pass à destination des enfants ou les entraînements des clubs n'était pas toujours réalisable, d'autant plus que ces derniers peuvent changer pendant les vacances scolaires, ce qui nous a amené à nous rendre sur seulement deux séances, par manque de temps ou suite à des imprévus de dernière minute. Nous n'exploiterons donc pas cet outil dans notre analyse de résultats.

2.3.3) Les entretiens

2.3.3.1) Modalités

Les entretiens que nous avons menés ont suivi le procédé formel habituel, ils se sont déroulés en personne et de vive voix, avec chacun des enquêtés individuellement. Sous un format semi-directif, les questions étaient rédigées à l'avance, néanmoins nos interlocuteurs avaient l'occasion de pouvoir aborder d'autres aspects ou perspectives en lien avec le sujet

étudié, bien que nous tentions de les rediriger sur le thème d'origine lorsque la conversation déviait un peu trop. Nous avons eu la chance de pouvoir les questionner sur leur lieu de travail, pendant leurs heures de travail, qui sont les mêmes que les nôtres.

2.3.3.2) Acteurs ciblés et méthodes employées pour les atteindre

Michel Gacem, 9ème adjoint au Maire, élu aux Sports et aux Pratiques et équipements sportifs prend part à la définition de la politique sportive municipale en participant à déterminer les programmes, les initiatives publiques et les réglementations qui en sont issues. Il représente une certaine autorité puisqu'il est décisionnaire sur plusieurs domaines notamment les financements, l'utilisation des infrastructures de la ville et l'organisation des événements. Michel Gacem est particulièrement connu pour être un homme de terrain, qui se rend beaucoup sur place pour aider, participer et observer, c'est pourquoi il nous semblait pertinent de recueillir son point de vue pour bénéficier de son expertise.

Jean-Marie Deruy, directeur des sports de la Ville de Roubaix, veille à l'application de la politique sportive municipale établie par le conseil municipal. À Roubaix, Jean-Marie Deruy endosse une double casquette puisqu'il est à la fois décisionnaire et dans l'opérationnel pour ses nombreuses missions : la gestion et la coordination des programmes, la gestion de la logistique et des ressources, des initiatives et des événements, des installations, du personnel, du budget mais aussi des relations publiques. C'est parce qu'il est sur tous les fronts et qu'il possède une vision globale de tout ce qu'il se passe au sein de la commune en matière de sport que nous souhaitons connaître ses positions et son opinion.

Pour que notre entretien soit le plus intéressant possible en vue de son exploitation future, il était important d'aborder plusieurs angles. Il commence tout d'abord par une question de présentation pour briser la glace mais aussi mieux cerner la fonction et les responsabilités de l'enquêté. Il est par la suite interrogé sur des problématiques similaires à celles présentées aux roubaisiens et aux associations, sur les objectifs et les volontés de ville, et sur des caractéristiques plus factuelles avec les actions qui sont mises en place. Certaines questions imposent de se mettre à la place de la population et de situer son propre engagement dans le paysage sportif pour répondre au plus proche de la réalité. Pour clôturer l'entretien, nous essayons de collecter des informations sur les potentielles actions futures de la collectivité.

L'objectif de l'entretien est de saisir l'engagement de l'enquêté, de déterminer s'il est informé du panel d'offres et d'activités proposées, de ce qui se fait à l'intérieur mais aussi hors de son autorité, de comprendre le rôle qu'il joue dans les actions menées pour l'inclusivité. Ces réponses, mises en miroir avec celles des questionnaires, permettront de déterminer si la satisfaction des roubaisiens est une des priorités et s'il est en phase avec ses citoyens. Ces données sont aussi des informations précieuses pour mieux comprendre les défis et enjeux qui ressortent de notre enquête, et nous donnent des éléments de réponse singuliers pour nos hypothèses.

Sur les deux entretiens demandés, deux réponses favorables me sont tout de suite parvenues, ce qui a non seulement permis un gain de temps conséquent, mais a également démontré la disponibilité, la bonne volonté et l'engagement des enquêtés.

Le mode d'accès direct aux enquêtés a été privilégié puisque nous les avons sollicités par nous-même, par mail et de vive voix, pour négocier nos propres entretiens. En effet, puisque nous faisons partie de la même sphère professionnelle et que nous traitons d'un sujet qui les concerne pleinement, les atteindre a été plus simple que pour une personne extérieure à la collectivité.

L'entretien ne nous a pas imposé de grandes difficultés. Chacun des deux rendez-vous a été décalé à une prise suite aux obligations professionnelles des enquêtés, mais ils ont pris soin de se rendre disponibles facilement et rapidement peu après la date initiale. Nous aurions souhaité interroger plus de personnes, comme le Maire de Roubaix et des acteurs engagés dans des associations emblématiques comme l'antenne de l'Agence Pour l'Éducation par le Sport de Roubaix et Sport dans la Ville afin de jouir de leurs analyses, de leur expertise, rassembler plus de points de vue et approfondir notre sujet, mais malheureusement le temps nous manquait.

3) Partie résultats

Introduction

En écrivant *Le sport dans les quartiers* en 2008, William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset ont souhaité dresser un constat des pratiques sportives dans les banlieues et les quartiers urbains de relégation en mettant l'accent sur les pratiques organisées, compétitives et associatives. Pour se pencher sur notre problématique « Caractérisée par une diversité sociale et culturelle prédominante, dans quelles mesures pouvons-nous dire que la Ville de Roubaix favorise l'inclusion sociale à travers sa politique sportive, et quelles en sont ses limites ? » nous avons choisi d'emprunter la même voie.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons donc établi trois hypothèses à explorer, que nous allons successivement vérifier dans cette partie grâce à la synthèse et l'analyse des informations collectées. Les questionnaires écrits et les entretiens précédemment présentés nous ont permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives, qui, une fois entrecroisées, apportent des éléments de réponse à nos questionnements. Ces résultats sont essentiels pour éclairer notre étude puisqu'en les confrontant avec les éléments scientifiques de notre revue de littérature, ils permettent de répondre à notre problématique et, nous l'espérons, contribuer à la connaissance dans ce domaine.

3.1) Hypothèse 1 : Pour appliquer sa politique d’insertion par le sport, la Ville de Roubaix mise sur les associations sportives de proximité grâce à une délégation de pouvoir et d’action

Introduction

William Gasparini et Sandrine Knobé en 2005 reconnaissaient déjà le rôle du sport dans la lutte contre la crise du lien social puisqu’il ne se présente plus seulement comme un loisir mais comme un état d’esprit. Cette prise de conscience a donné naissance aux politiques d’insertion par le sport, auxquelles recourt la Ville de Roubaix depuis plusieurs années. Cependant, elle ne travaille pas seule pour atteindre ses objectifs puisqu’elle se fait accompagner des structures sportives de proximité, organismes qui œuvrent au plus proche de la population. Mais confie-t-elle vraiment une délégation de pouvoir et d’action aux associations pour appliquer sa politique d’insertion par le sport ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons échangé lors d’entretiens avec deux agents de la Ville de Roubaix : Michel Gacem, élu aux sports et aux pratiques et équipements sportifs et Jean-Marie Deruy, directeur des sports. Pour mettre toutes les chances de notre côté et avoir les visions de toutes les entités concernées, nous avons également partagé un questionnaire écrit aux associations roubaisiennes et avons récolté 18 réponses. Parmi les répondants, nous comptons 8 entraîneurs, 6 présidents, 2 vice-présidents et 2 licenciés membres actifs de leur club. Le football est représenté à 38,9 %, la boxe à 22,2 %, le futsal, la gymnastique, la natation, l’art martial, la boxe thaï, l’escalade et l’escrime à 5,6 % (voir illustration 1).

Illustration 1 : Tableau récapitulatif des répondants au questionnaire des associations

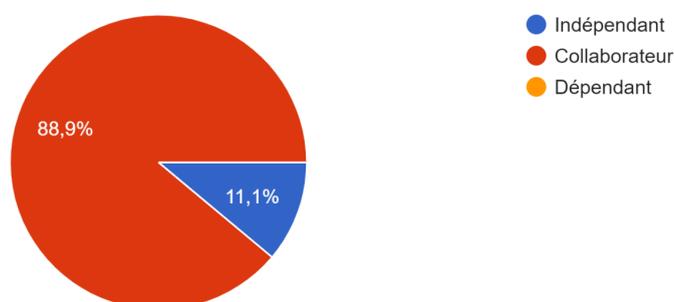
Questionnaire : Associations			
Fonction	Quantité	Discipline	Quantité
Présidents	6	Football	7
Vice-présidents	2	Boxe	4
Entraîneurs	8	Futsal	1
Licenciés	2	Gymnastique	
		Natation	
		Art martial	
		Boxe thaï	
		Escalade	
		Escrime	
Total	18		

3.1.1) Des perspectives partagées mais un objectif commun : le bien-être des roubaisiens

Les associations roubaisiennes déclarent à 89 % (voir illustration 2) être en collaboration avec la Ville de Roubaix, avis partagé par ses représentants puisqu'ils estiment tous les deux être partenaires à part entière de ces dernières. La grande majorité des parties prenantes est donc consciente de la nature de leur relation et reconnaît cette collaboration, ce qui témoigne d'une convergence dans leur positionnement les unes envers les autres. Comme l'ont avancé William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset en 2008, l'insertion par le sport n'est plus seulement une affaire politique puisque les associations se tiennent désormais aux côtés de la ville pour y travailler. Ces structures de proximité représentent un intermédiaire pour défendre et conserver les liens sociaux.

Illustration 2

Comment décririez-vous la position de votre structure vis-à-vis de la ville de Roubaix ?
18 réponses



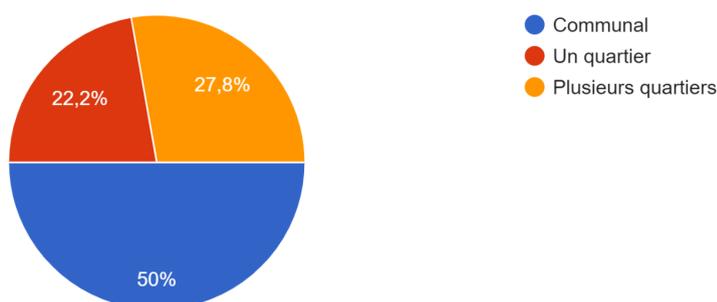
Néanmoins, celles-ci n'exercent pas une influence uniforme sur le territoire puisque 50 % d'entre elles ont une portée communale, 28 % s'étendent à plusieurs quartiers et 22 % se limitent au quartier sur lequel elles sont implantées (voir illustration 3). L'amplitude de leur influence est donc différente mais pas moins importante puisque ces organismes touchent différentes communautés avec leurs spécificités. Si les associations avec une dimension communale ou relative à plusieurs quartiers créent du lien entre différents profils de pratiquants et favorisent la mixité sociale, les associations de quartier, elles, resserrent les liens entre des personnes qui cohabitent ensemble, partagent la même expérience de vie et les mêmes problématiques au quotidien, renforçant ce sentiment d'appartenance indispensable à

l'intégration sociale. À ce sujet, la Ville de Roubaix met à profit son autorité sur le territoire pour soutenir les initiatives des associations qui contribuent au bien-être des habitants et au rayonnement de la commune. En parallèle de ses propres actions, elle applique également une stratégie de régulation de la présence associative pour conserver une certaine cohérence et proposer le meilleur à ses citoyens.

Illustration 3

Quelle est selon vous l'amplitude de votre influence ?

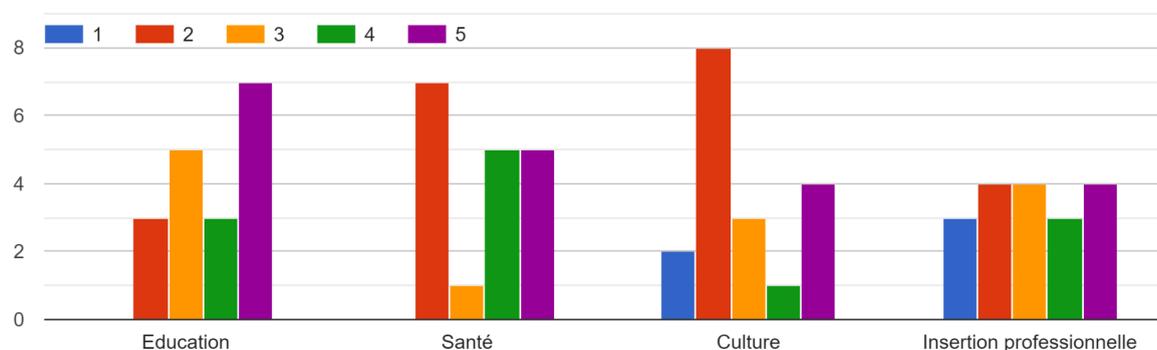
18 réponses



Sur les notions d'éducation, de santé, de culture et d'insertion professionnelle, les associations roubaisiennes émettent des avis divergents (voir illustration 4). Ce désaccord général peut être expliqué par plusieurs théories. Du côté des associations, qui sont libres de définir leurs propres volontés et objectifs, des écarts peuvent donc se creuser sur les priorités établies et le niveau d'engagement social. À défaut, certaines ne sont possiblement pas conscientes de leur influence ou d'autres sur-estiment potentiellement leur impact sur ces concepts. Les représentants de la Ville de Roubaix sont plutôt confiants sur l'influence de leur politique sportive sur ces enjeux. L'assurent-ils seuls à l'aide d'autres moyens ou canaux, ou leur avis est-il biaisé ? Ainsi, aucune entente n'est constatée sur les questions d'éducation, de santé, de culture et d'insertion professionnelle. Si sur ce point chacun semble travailler de manière isolée avec des méthodes et finalités différentes, cela rend difficile une délégation équilibrée et harmonieuse sur l'ensemble du territoire via les structures de proximité, sans concevoir une ligne directrice préalable.

Illustration 4

Sur une échelle de 1 à 5, selon vous, quel est votre niveau d'influence sur les enjeux suivants :



Cependant, la totalité d'entre elles s'accordent pour dire que leurs sportifs intègrent des valeurs transposables à la vie quotidienne en venant pratiquer au sein de leur structure (voir illustration 5). Le respect, la discipline, l'égalité, le travail d'équipe et la confiance en soi sont les plus citées (voir illustration 6). À ce propos, les représentants de la Ville de Roubaix les rejoignent pour souligner l'importance des associations dans le paysage social, non seulement pour créer du lien, mais également pour conserver un climat social serein tout en représentant le territoire. Ces valeurs intégrées grâce à la pratique sportive permettent une meilleure insertion dans la société. Le tissu associatif assure par conséquent un rôle pédagogique et éducatif en permettant aux pratiquants d'assimiler des codes sociaux indispensables à la vie en collectivité au quotidien, en lien avec la volonté d'insertion par le sport de la Ville de Roubaix. En 2008, William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset présentaient le sport comme un instrument de contrôle, de régulation et d'encadrement des jeunes des classes populaires, apprécié des politiques qui usent de cet outil pour réduire les déséquilibres au sein des zones urbaines par le biais des associations. Cette théorie se révèle particulièrement vraie à Roubaix, où les structures de proximité oeuvrent chaque jour au maintien de la cohésion sociale en luttant contre l'exclusion.

Illustration 5

Pensez vous que les sportifs intègrent des valeurs transposables dans la vie quotidienne en venant pratiquer au sein de votre structure ?

18 réponses

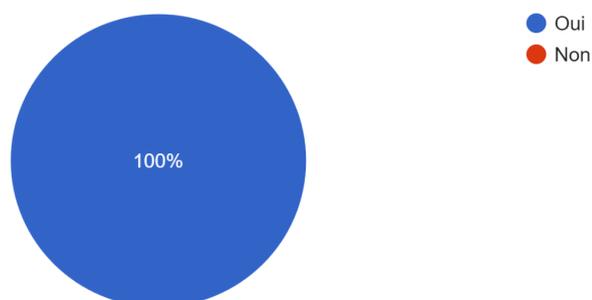
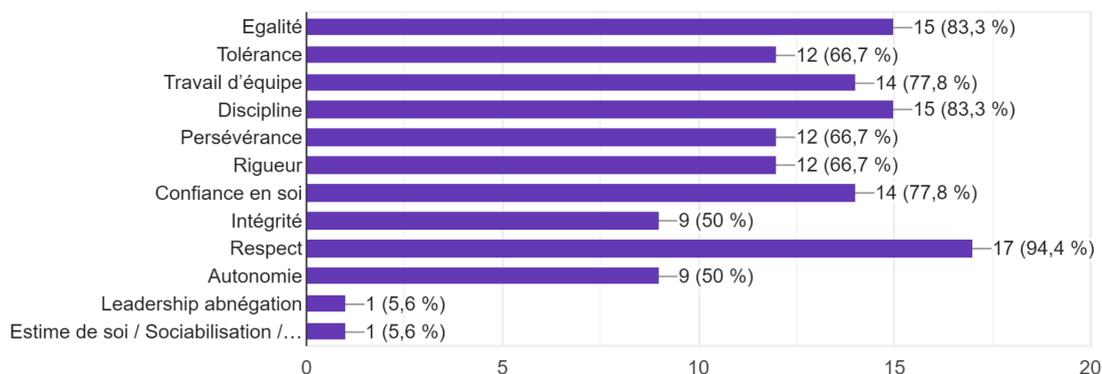


Illustration 6

Si oui, lesquelles ?

18 réponses



Les représentants de la Ville de Roubaix et les associations roubaisiennes s'entendent autour d'objectifs similaires : *mens sana in corpore sano*. La promotion et le développement du sport sont indispensables pour entretenir une bonne forme physique et mentale grâce à son potentiel d'épanouissement social. C'est pourquoi ils souhaitent former leurs sportifs en les accompagnant dans leur progression à bon niveau pour en faire des ambassadeurs de leur discipline et des représentants de la commune. Un tel succès profiterait à la fois à la pratique sportive, aux valeurs qu'elle véhicule et au rayonnement de la collectivité. De ce fait, même si toutes les associations ne regroupent pas tous ces objectifs, elles en partagent une partie, ce qui signifie qu'ils sont représentés un peu partout sur le territoire. Grâce à la présence des

associations dans divers quartiers, la Ville de Roubaix peut appliquer sa politique d'insertion par le sport grâce à des visions conjointes.

3.1.2) Un soutien mutuel identifié et reconnu mais à développer

Pour exposer les moyens mis en place pour atteindre leurs objectifs, les associations insistent beaucoup sur leur propre investissement, que ce soit dans l'engagement de leurs équipes et bénévoles ou dans les valeurs qu'elles prônent. Seulement 2 d'entre elles se sont référées aux dispositifs proposés par la ville dont elles peuvent bénéficier et sur lesquels elles peuvent s'appuyer pour se développer. Une sensation d'indépendance se traduit par ce silence, mais pourquoi ? Les associations ne pensent-elles pas instinctivement aux aides proposées par la collectivité dans leur réponse ? Les trouvent-elles dénuées d'intérêt ? Y a-t-il une carence dans la communication ou dans leur collaboration ? William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset mentionnaient en 2008 le sentiment de délaissement que pouvaient ressentir certaines associations vis-à-vis des collectivités qui, se trouvant impuissantes face aux difficultés rencontrées en banlieue, reléguent un rôle important aux structures de proximité. En première ligne, face à tous ces enjeux, les associations avaient donc une impression d'abandon malgré les actions déployées par la commune pour les soutenir. Mais paradoxalement, les associations roubaisiennes sont pour la plupart conscientes du soutien apporté par la Ville de Roubaix, même si 2 de ces structures ne considèrent pas en recevoir (voir illustrations 7 et 8). Ainsi, nous pouvons nous demander si aucun soutien ne leur est réellement apporté ou si elles ne sont simplement pas sensibilisées à la manière dont il peut se manifester, notamment par la mise à disposition de terrains, la prise en charge de l'entretien ou encore le passage d'un régisseur sur les lieux. Pour le reste des répondants, les réponses coïncident avec celles des représentants de la ville, qui parlent d'un soutien principalement financier et matériel. Cet accompagnement permet aux associations roubaisiennes de parvenir plus aisément et plus rapidement à leurs objectifs et de contribuer à la mise en œuvre de la politique sportive de la ville.

Illustration 7

La ville de Roubaix vous soutient-elle ?

18 réponses

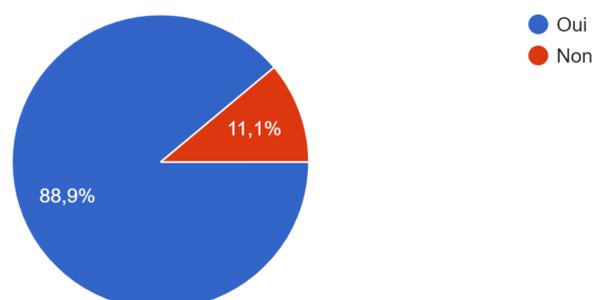
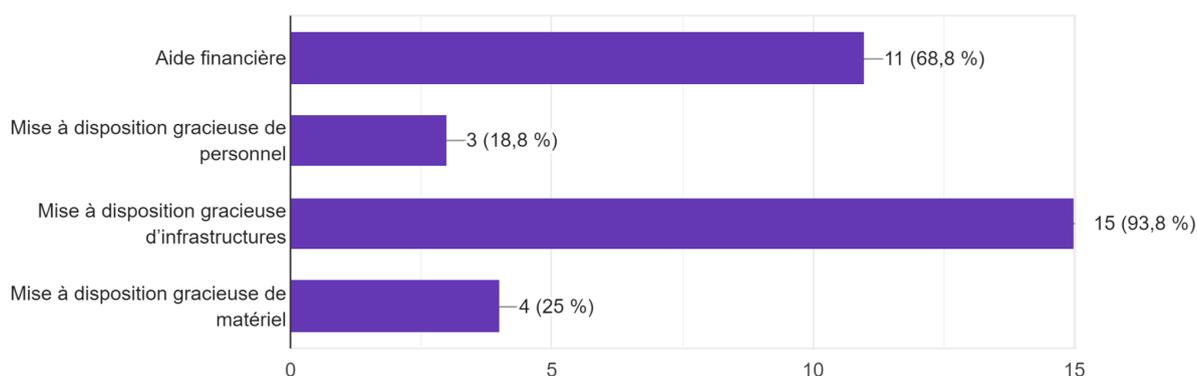


Illustration 8

Si oui, comment ?

16 réponses



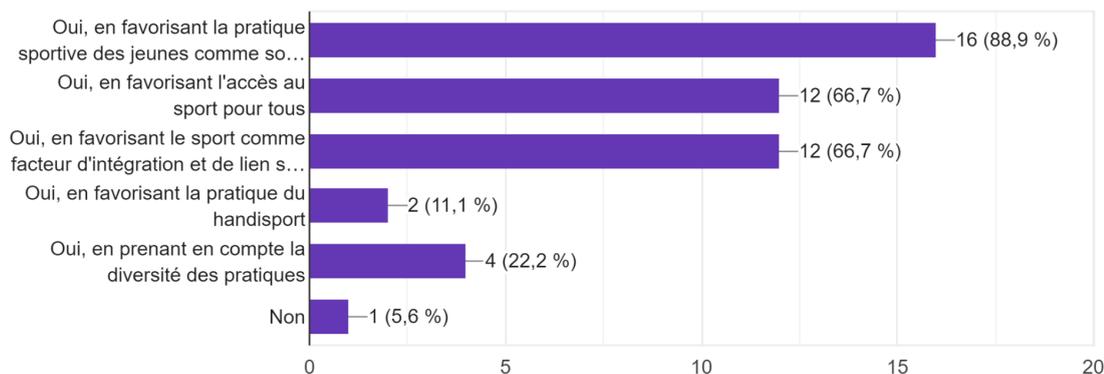
À la question “Aidez-vous la Ville de Roubaix à mettre en œuvre sa politique sportive ?”, 95 % des réponses étaient positives (voir illustration 9). Cette observation démontre bien une prédominance pour un soutien mutuel identifié des deux côtés. Lucides quant à leur contribution dans l’application de la politique sportive de la ville, les trois axes les plus représentés par les associations roubaisiennes sont “favoriser la pratique sportive des jeunes comme source d’équilibre, d’épanouissement, de plaisir et de valeurs éducatives”, “favoriser l’accès au sport pour tous” et “favoriser le sport comme facteur d’intégration et de lien social”. Un rôle moins important est joué dans le fait de “prendre en compte les diversités des pratiques” pouvant être expliqué par la spécialisation dans une seule discipline pour la plupart des associations, et dans la volonté de “favoriser la pratique du handisport” possiblement plus difficile à mettre place car nécessitant du personnel formé, des adaptations

spécifiques ou encore un travail plus profond qu'un simple aménagement de la pratique sportive puisqu'il résulte d'un véritable enjeu sociétal.

Illustration 9

Aidez-vous la ville de Roubaix à mettre en œuvre sa politique sportive ?

18 réponses

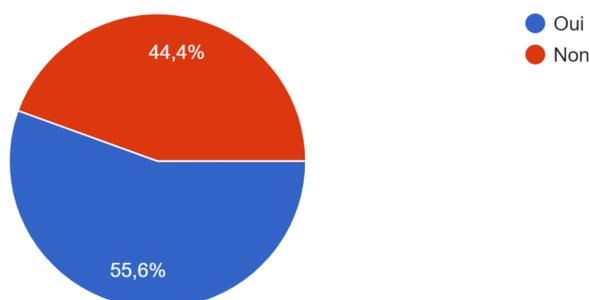


Pour toucher une audience la plus large possible et être au service d'un maximum de citoyens, un peu plus de la moitié des associations roubaisiennes (voir illustration 10), tout comme la Ville de Roubaix, misent sur des partenariats certes différents, mais avec des objectifs semblables, relevant principalement de l'accessibilité, de l'éducation et de la pédagogie. En multipliant leurs soutiens, ils étendent alors leurs services à une plus vaste population et couvrent une plus grande partie du territoire, augmentant par la même occasion les perspectives de réalisation de leurs objectifs.

Illustration 10

Avez-vous des partenariats avec d'autres structures -associations, écoles, entreprises, etc- ?

18 réponses



Conclusion

À l'avenir, les représentants de la Ville de Roubaix sont en accord sur la volonté de ne plus se cantonner aux aides financières et aux modes de soutien existants, mais ont pour ambition de s'intéresser et d'analyser en profondeur les besoins des associations et des habitants. Ils aspirent par conséquent à aider les structures de proximité à se structurer et à trouver d'autres modèles économiques. En leur apportant ce professionnalisme, le but est de les accompagner pour qu'à terme, ils puissent exister et fonctionner avec plus d'indépendance en prévision de la diminution prochaine des financements publics. William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset, en 2008, émettaient l'idée selon laquelle l'éducation et l'intégration par le sport ne pouvaient être réelles sans respecter certaines conditions. Parmi ces dernières se trouvait l'encouragement de la collaboration entre les acteurs sociaux, fédéraux et institutionnels. Au vu des réponses apportées par les associations roubaisiennes et les représentants de la Ville de Roubaix, les uns comme les autres affichent avoir compris l'importance de cette collaboration et d'une réussite collective plutôt qu'individuelle.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la Ville de Roubaix mise sur les associations sportives de proximité pour appliquer sa politique d'insertion par le sport grâce à une délégation de pouvoir et d'action peut être validée par les résultats obtenus. En effet, plusieurs fois, les représentants de la Ville de Roubaix ont souligné l'importance des structures de proximité dans la préservation du lien social tandis que les projets et actions des associations sportives roubaisiennes s'insèrent dans les objectifs de la politique sportive municipale.

3.2) Hypothèse 2 : La Ville de Roubaix encourage l'inclusion sociale par le sport en adaptant sa stratégie aux caractéristiques de la population ciblée et en comprenant ses besoins

Introduction

Notre deuxième hypothèse questionne la capacité de la Ville de Roubaix à adapter sa stratégie aux caractéristiques de la population ciblée et à comprendre ses besoins pour encourager l'inclusion sociale par le sport. Plusieurs acteurs entrent en jeu pour y répondre. 140 roubaisiens ont donné leur point de vue avec 37,9 % de 19-25 ans, 33,6 % de 15-18 ans, 17,9 % de 26-29 ans, 6,4 % de 30-44 ans et 4,3 % de 45-59 ans (voir illustration 11). Sur les 31 quartiers de la ville, 23 sont représentés (voir illustration 12) et le football, les sports de combat et la musculation sont les sports les plus pratiqués (voir illustration 13). Pour confronter les données collectées, nous avons également en notre possession les réponses de 8 éducateurs sportifs et la synthèse des entretiens menés avec Michel Gacem, élu aux sports et aux pratiques et équipements sportifs et Jean-Marie Deruy, directeur des sports. À travers cette étude, nous désirons identifier les convergences et divergences dans les différents discours pour déterminer si la Ville de Roubaix est en phase avec ses citoyens, et donc, si les moyens déployés pour favoriser l'inclusion sociale par le sport sont pertinents et efficaces.

Illustration 11

Quel âge avez-vous ?

140 réponses

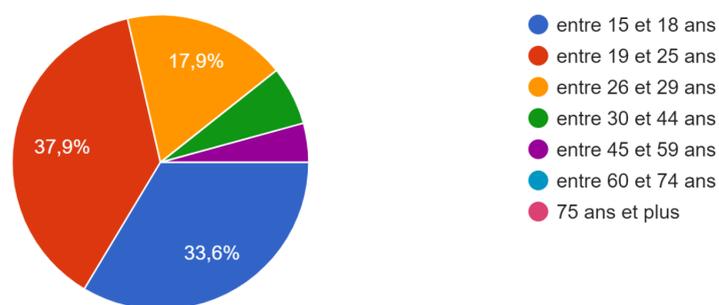


Illustration 12

Dans quel quartier habitez-vous ?

140 réponses

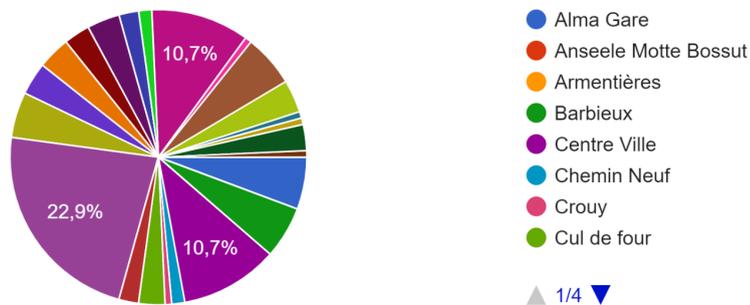
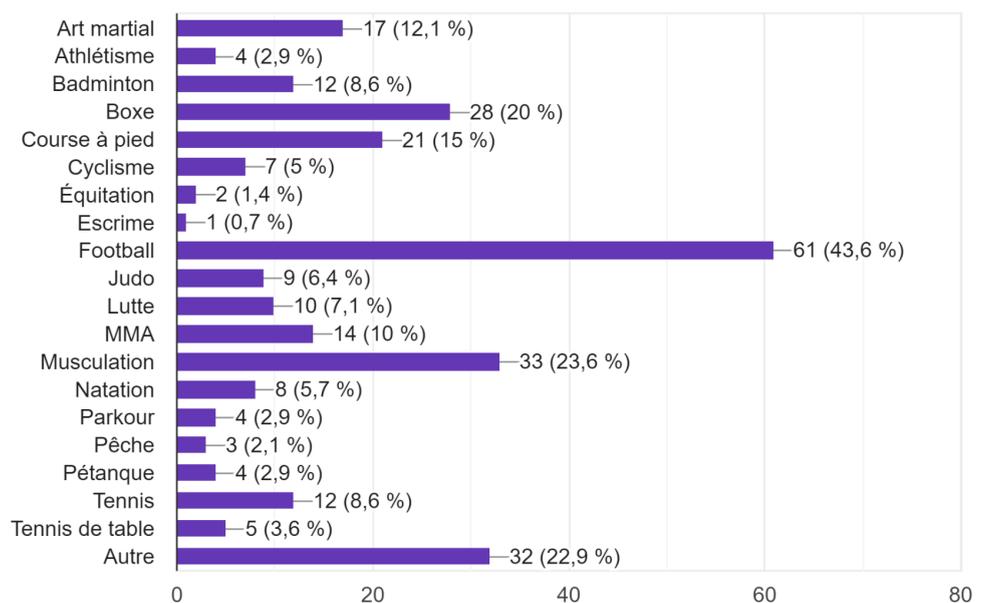


Illustration 13

Quel(s) sport(s) pratiquez-vous ?

140 réponses



3.2.1) Des projets en lien avec les attentes de la population

Les roubaisiens, à 74 %, reconnaissent le sport comme important ou très important (voir illustration 14), d'un commun accord avec les représentants de la Ville de Roubaix. Cette entente accentue le fait que ces derniers accordent autant d'importance au sport pour les roubaisiens, que les roubaisiens en accordent au sport. Puisqu'ils s'alignent sur cette idée, le sport devient alors un moyen intéressant pour transmettre, partager et apprendre des valeurs communes puisqu'il suscite l'intérêt. Pour preuve, 98 % des répondants affirment que le sport aide à s'intégrer dans un groupe (voir illustration 15). Consciemment ou inconsciemment, ils sont donc sensibilisés aux bienfaits et aux vertus du sport comme facteur d'insertion sociale. De ce fait, si les élus de la Ville de Roubaix usent du sport comme outil d'intégration, ils se trouvent en harmonie avec la population, ce qui facilite la démarche puisque leur cible principale croit déjà en ce qui est mis en place, en ce qu'on va leur présenter. Dans cet esprit, 73 % des participants ont déclaré ne pas ressentir d'écart entre leurs attentes et les offres proposées par la commune, contre 27 % pensant le contraire (voir illustration 16). À ce propos, les représentants de la Ville de Roubaix disent être au courant que certains écarts existent et avoir des idées de ce que souhaiteraient les roubaisiens sans en être certains puisqu'ils ne disposent d'aucun outil pour les réfuter ou les confirmer. Ils justifient ces écarts par un manque de ressources financières et matérielles, ou encore les phénomènes de mode qu'il s'avère difficile de suivre.

Illustration 14

Comment évalueriez-vous l'importance du sport à Roubaix ?

140 réponses

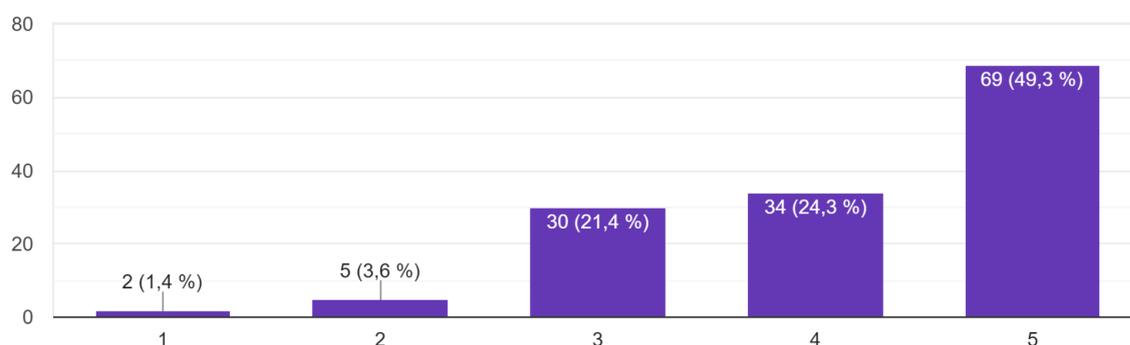


Illustration 15

Pensez-vous que le sport aide à s'intégrer dans un groupe ?

140 réponses

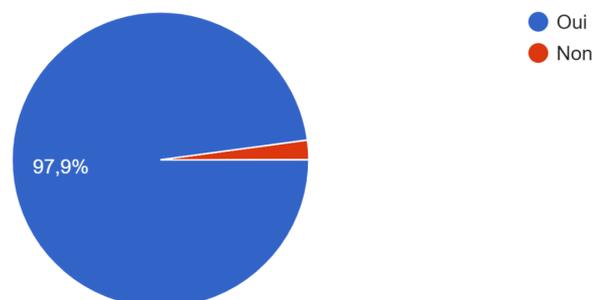
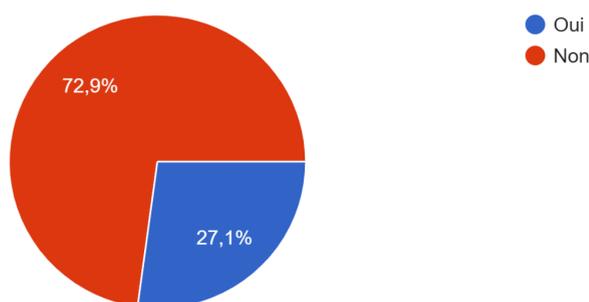


Illustration 16

Y-a-t-il un écart entre ce que vous aimez et souhaitez pratiquer, et les offres sportives proposées par la ville ?

140 réponses

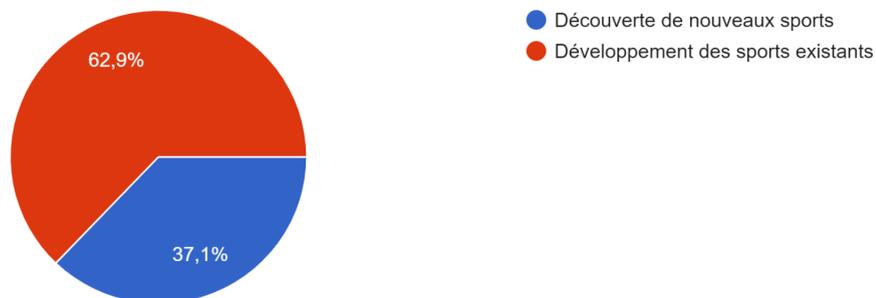


En 1998, Gilbert Benhayoun et Yvette Lazzeri affirmaient que pour intervenir de manière productive et performante, les politiques publiques doivent prioriser des objectifs dans une zone donnée. Mais que prioriser ? Pour le savoir, nous avons interrogé les roubaisiens en leur demandant de choisir entre plusieurs options, qui n'ont fait aucun consensus absolu. La première imposait de faire un choix entre la découverte de nouveaux sports ou le développement des sports existants et à 63 %, les répondants ont choisi le développement des sports existants (voir illustration 17). Cette même question a été posée aux représentants de la ville et là aussi, aucune réponse tranchée n'a été donnée, concordant avec celle des citoyens. L'ambition est plutôt de développer de nouvelles pratiques en essayant d'anticiper les nouvelles tendances avec un maintien de l'existant.

Illustration 17

Préférez-vous que Roubaix mise sur la découverte de nouveaux sports ou sur le développement de ceux déjà existants ?

140 réponses

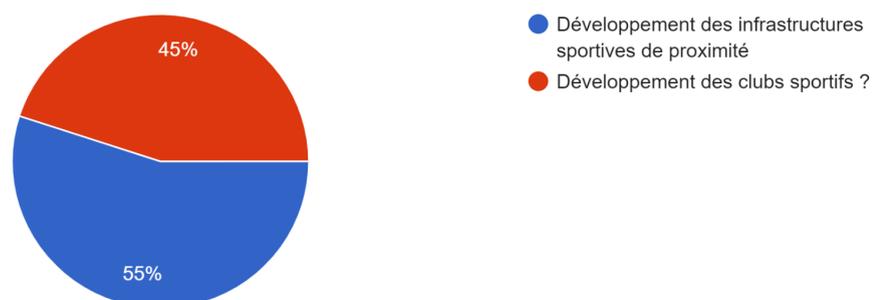


Dans la même lignée, nous avons cherché à savoir si les roubaisiens préféreraient un développement des infrastructures sportives de proximité ou un développement des clubs sportifs. Encore plus partagés, 55 % sont plutôt attirés par le développement des infrastructures de proximité contre 45 % pour le développement des clubs sportifs (voir illustration 18). Les représentants de la ville s'alignent puisqu'ils envisagent de favoriser les infrastructures de proximité mais pas au détriment du développement des clubs. Le plus important selon eux, c'est de faire du sport, c'est pourquoi les deux sont essentiels pour s'adapter à tous les besoins. Ils démontrent ainsi une compréhension et une connaissance des attentes des roubaisiens à ce sujet qui s'est solidifiée avec le temps. Pour la première fois, ils parlent de stratégie en déclarant qu'elle est établie en fonction des citoyens.

Illustration 18

Préférez-vous que Roubaix mise sur le développement des infrastructures sportives de proximité (citys, skatepark, street-workout) ou sur le développement des clubs sportifs ?

140 réponses

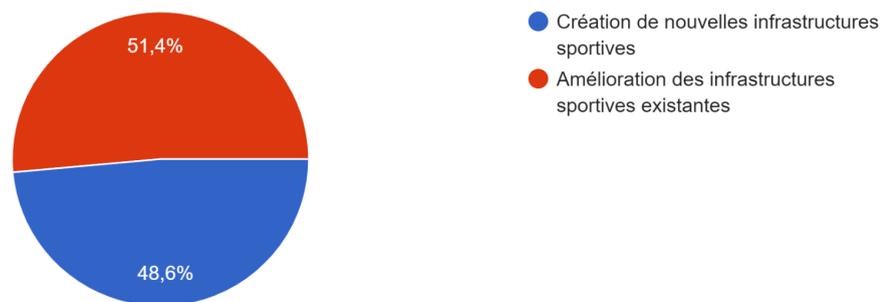


Concernant les infrastructures de proximité, nous avons questionné les répondants sur leur préférence entre la création de nouvelles infrastructures sportives ou l'amélioration des infrastructures existantes. Une nouvelle fois, des avis divergents nous sont parvenus puisque nous sommes presque à égalité (voir illustration 19). Pour les représentants de la Ville de Roubaix, là non plus, l'un ne va pas sans l'autre pour ne pas laisser se dégrader des ressources existantes tout en continuant de créer pour répondre aux demandes grandissantes. Ils précisent d'ailleurs que chaque fois que les finances le permettent, ils se penchent sur cette question, prouvant la concordance de leur vision avec celle des habitants.

Illustration 19

Préféreriez-vous que Roubaix mise sur la création de nouvelles infrastructures sportives ou sur l'amélioration de celles déjà existantes ?

140 réponses



3.2.2) Des problématiques bien cernées

Sur notre échantillon, près de 40 % de répondants affirment avoir déjà rencontré des soucis pour accéder à la pratique sportive (voir illustration 20). Pour plus de la moitié d'entre eux, le motif est financier tandis que la deuxième raison la plus citée fait référence à la situation géographique et la troisième évoque finalement un panel d'offres trop limité (voir illustration 21), que ce soit dans la diversité des disciplines ou dans le nombre de places disponibles au sein des structures. Les représentants de la Ville de Roubaix sont informés de ces difficultés d'accessibilité à la pratique sportive, en particulier concernant la disponibilité de l'offre qui est plusieurs fois revenue dans nos échanges, ainsi que l'éloignement géographique et les ressources financières. Michel Gacem prend soin de souligner son désir d'inclusivité pour les personnes en situation de handicap, dont quelques répondants ont

également fait part. Dans l'ensemble, les élus de la commune ont saisi les besoins primaires de leurs citoyens en matière de sport et connaissent leurs revendications puisqu'ils font part d'une volonté de développement des infrastructures, avec des facilités d'accès et des créneaux plus larges pour pouvoir accueillir plus de pratiquants. Néanmoins, d'autres subtilités ne sont pas forcément saisies et prises en compte comme une diversification des pratiques, une amélioration de la qualité de la formation, une innovation dans les projets proposés, qui sont des choses citées par les citoyens mais pas par la collectivité.

Illustration 20

Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour accéder à la pratique sportive ?

140 réponses

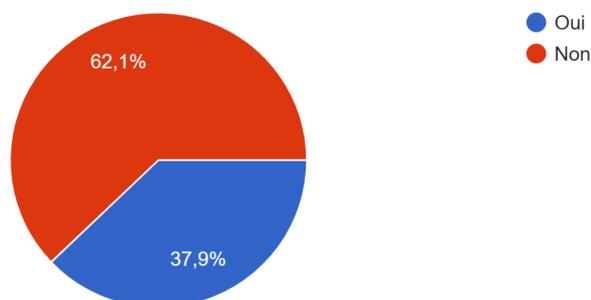
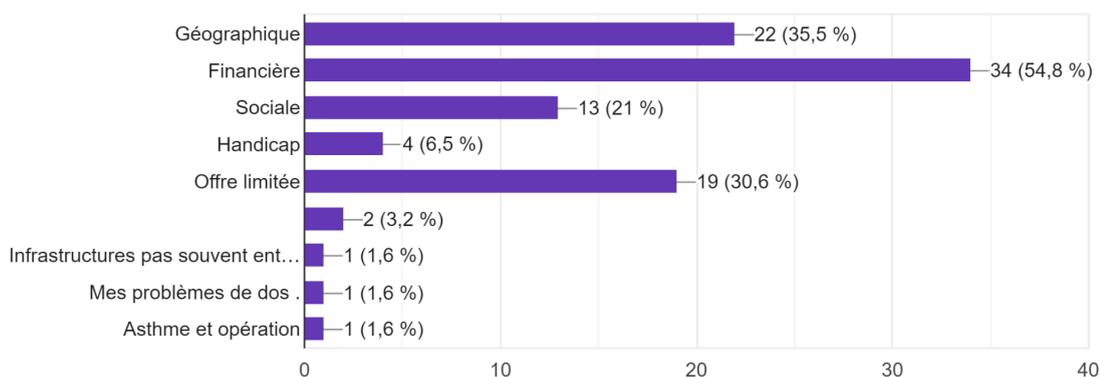


Illustration 21

Si oui, pour quelles raisons ?

62 réponses



Si la population, en tant qu'actrice, notifie des carences dans la pratique sportive à Roubaix, qu'en est-il lorsqu'elle se positionne en spectatrice ? 65 % des répondants trouvent que les événements sportifs proposés par la commune leur correspondent, ce qui laisse tout de même un pourcentage de 35 % qui y est insensible (voir illustration 22). La majorité de la

population s’y plaît donc, et le justifie en mettant en évidence la quantité des événements, leur accessibilité et leur caractère joyeux et festif, mais aussi la diversité des disciplines tout en ayant les sports les plus pratiqués qui sont les plus représentés, satisfaisant donc proportionnellement plus de personnes. Curieusement, chez les réfractaires, c’est tout l’inverse qui est pointé du doigt : manque d’événements, manque de mise en valeur des roubaisiens, une offre trop répétitive ou encore un manque d’intérêt personnel pour l’événementiel sportif en général. Les deux côtés se contredisent et n’ont absolument pas la même vision des choses, mais pourquoi ? Est-ce un manque de communication de la part de la commune sur les manifestations sportives ? Les sports les plus populaires sont-ils trop avantagés aux dépens des autres disciplines, créant une majorité de sportifs satisfaits mais pénalisant les non pratiquants qui se sentiraient lésés ? En l’état, aucune explication ne peut être donnée avec certitude puisqu’en effet, 78 % des roubaisiens ciblés par notre enquête confient ne jamais avoir été sollicités par la collectivité pour échanger à propos de leur satisfaction (voir illustration 23). On remarque donc que si les représentants de la ville connaissent et comprennent la plupart des attentes et besoins de ses habitants, ils ne vont que rarement au contact de la population, qui n’a donc pas toujours l’opportunité de faire remonter ses pensées, demandes et suggestions si elle ne prend pas l’initiative de le faire elle-même. Aucun outil n’est actuellement mis en place pour mesurer réellement la satisfaction des roubaisiens malgré une volonté de s’y pencher et un effort fourni de la part de l’élu au sport en se rendant régulièrement sur le terrain pour échanger avec les associations et les clubs sportifs. Cependant, certains indicateurs sont utilisés par la collectivité notamment pour analyser sa politique publique à l’aide de rapports annuels, mais ces outils théoriques et scientifiques sont-ils réellement représentatifs des problématiques et ne s’éloignent-ils pas des complexités relatives à l’humain et son individualité ?

Illustration 22

En tant que spectateur, trouvez-vous que les événements sportifs organisés par la ville vous correspondent ?

140 réponses

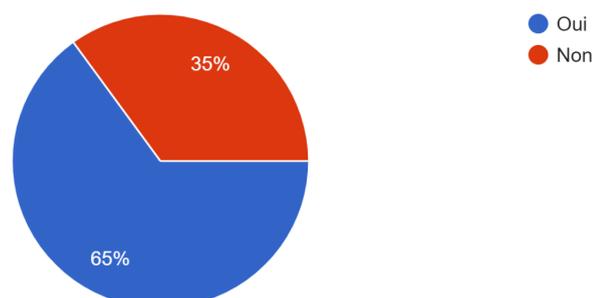
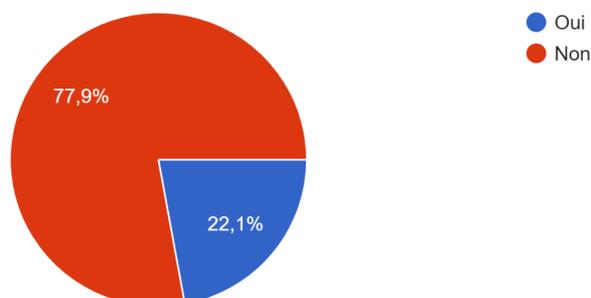


Illustration 23

Un représentant de la ville vous a-t-il déjà questionné sur votre satisfaction concernant l'offre sportive ?

140 réponses



3.2.3) Les éducateurs ont la parole

Les éducateurs sportifs jouent le rôle d'intermédiaire entre la Ville de Roubaix et ses habitants avec un champ d'action réparti sur l'ensemble du territoire. Pour cette raison, nous avons recueilli leurs avis, afin de déterminer si la proximité avec les habitants en permettait réellement une plus grande compréhension et si leurs témoignages étaient en corrélation avec ceux des roubaisiens, puisqu'ils sont les premiers rapporteurs de leurs opinions.

Dès la première question, une divergence est constatée avec 100 % des éducateurs qui estiment que tous les roubaisiens bénéficient d'un accès aux pratiques sportives (voir illustration 24). Selon eux, l'accessibilité est donc complètement établie en dépit des difficultés dont a fait part la population, comme le soutient un éducateur en affirmant que «y'a ce qu'il faut à Roubaix, manque de volonté des usagers». Cependant, plus de la moitié relèvent tout de même un manque de moyens matériels, ainsi qu'un déficit de communication, interne comme externe (voir illustrations 25 et 26).

Illustration 24

À l'heure actuelle, pensez-vous que tous les roubaisiens bénéficient d'un accès aux pratiques sportives ?

8 réponses

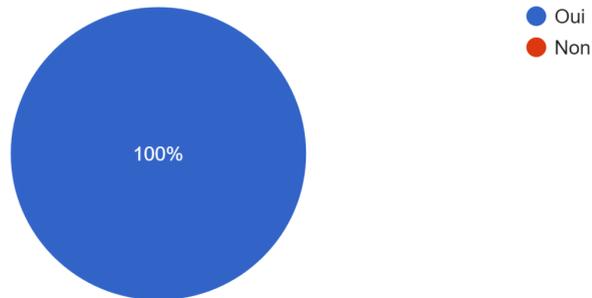


Illustration 25

Lors de vos cours de sport, avez-vous déjà rencontré des difficultés liées à un manque de moyens (espace disponible, trop peu de matériel ou matéri...pondre aux besoins des publics spécifiques, etc) ?

8 réponses

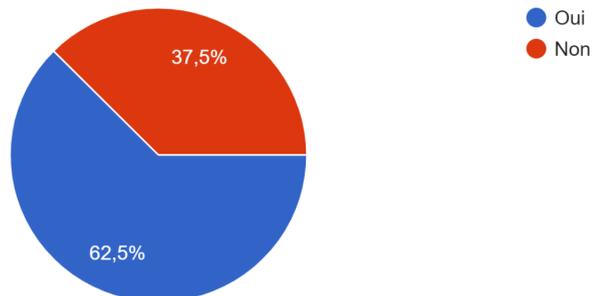
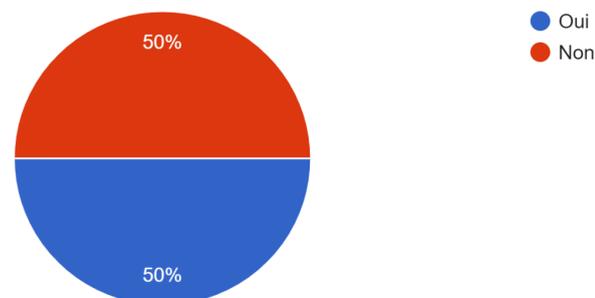


Illustration 26

Lors de vos cours de sport, avez-vous déjà rencontré des difficultés liées à un manque de communication (confusion dans les informations transmises ou pas de transmission du tout, etc) ?

8 réponses



La majorité des éducateurs se considère capable de donner cours aux personnes en situation de handicap (voir illustration 27) puisque seulement deux d’entre eux mettent en lumière un manque de formation ou de matériel (voir illustration 28). De la même façon, 75 % des répondants déclarent ne pas ressentir de déséquilibre entre les hommes et les femmes dans l’accès au sport (voir illustration 29) et 62,5 % ne perçoivent ni déséquilibre entre les différents quartiers (voir illustration 30), ni différence dans la pratique sportive selon la classe sociale (voir illustration 31). En revanche, les avis sont partagés concernant la mobilité inter-quartiers, où la moitié des éducateurs emmènent des groupes de travail à l’extérieur tandis que l’autre moitié témoigne de difficultés à leur faire quitter leur quartier (voir illustration 32).

Illustration 27

Êtes-vous en capacité de délivrer un cours de sport adapté à destination d’une personne en situation de handicap ?

8 réponses

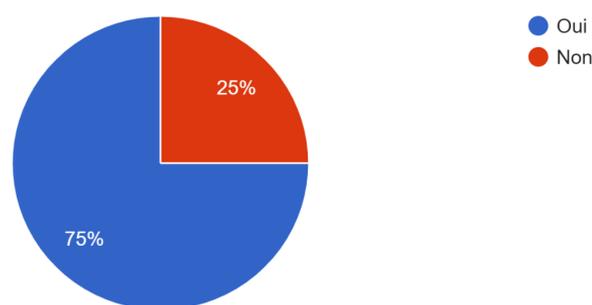


Illustration 28

Si non, pourquoi ?

2 réponses

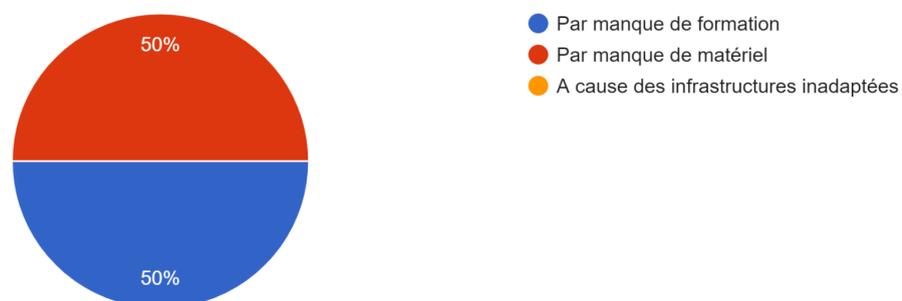


Illustration 29

Ressentez-vous un déséquilibre entre hommes et femmes dans l'accès au sport ?

8 réponses

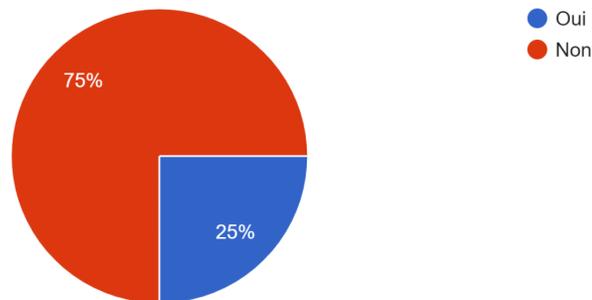


Illustration 30

Ressentez-vous un déséquilibre en matière de sport entre les différents quartiers au sein desquels vous travaillez ?

8 réponses

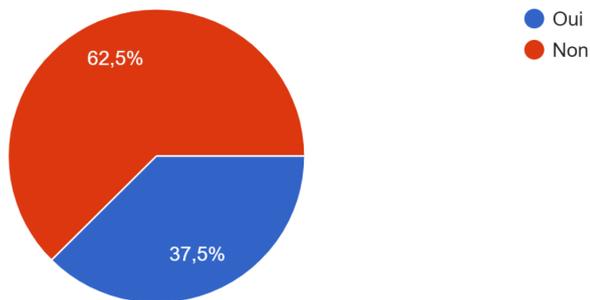


Illustration 31

Remarquez-vous des différences dans la pratique sportive (disciplines préférées, fréquence d'entraînement, etc) selon la classe sociale ?

8 réponses

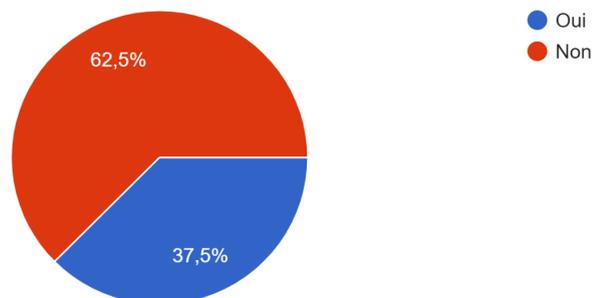


Illustration 32

Emmenez-vous régulièrement des groupes de travail s'entraîner à l'extérieur de leurs quartiers ou la mobilité est-elle limitée ?

8 réponses



Mis à part les carences exprimées en fin de questionnaire en matière d'infrastructures et de créneaux, de communication sur les actions existantes et de prévention primaire sur le sport, les éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix tirent donc un bilan principalement positif sur l'accessibilité au sport à Roubaix. En croisant ces résultats avec les déclarations de la population et des représentants de la collectivité, on constate que si les éducateurs appréhendent certains enjeux, ils restent malgré tout en surface et ne cernent pas toutes les problématiques et complexités profondes auxquelles font face les citoyens.

En 2008, un constat national de la politique publique par le sport relevait des inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux pratiques sportives, particulièrement pour les femmes et jeunes filles des milieux sociaux défavorisés qui peinent à en bénéficier, amplifiant les disparités au sein même des quartiers (William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset). Ce constat entre en opposition avec les réponses des éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix, qui, pour la plupart, ne constatent pas de déséquilibre entre les différents profils et leurs caractéristiques sociales. L'éducation par le sport a été analysée par différents chercheurs qui ont défini plusieurs axes d'analyse, qui ne ressortent que peu dans les interprétations des éducateurs. Les paramètres territoriaux, les enjeux de légitimité, les particularités des publics dans leur diversité et représentations sociales, les modalités et significations des dispositifs déployés, sont des indicateurs qui aident à identifier les inégalités pour les réduire et les surmonter (Carine Erard, Yves Morales, Vincent, Grosstephan, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Pierre Philippe-Meden, Thomas Bauer et

Sylvain Ferez, 2023). N'étant pas cités dans le discours des éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix, ils ne semblent donc pas conscients des défis et complexités que soulèvent l'accessibilité à la pratique sportive pour tous. Sophie Cluzel explique en 2020 que l'accessibilité implique d'avoir une offre disponible partout, connue de tous et à laquelle chacun peut s'identifier. Suivant cette logique et en s'appuyant sur les résultats précédemment présentés, les éducateurs sportifs ne peuvent donc pas affirmer que tous les roubaisiens bénéficient d'un accès à la pratique sportive, puisqu'ils remarquent eux-mêmes qu'il "manque une salle dédiée au fitness... une salle de musculation adaptée aux femmes", que "le sport pass n'est pas assez mis en avant sur le site de la ville" ou encore que "les femmes gardent leurs enfants... c'est horrible mais une réalité... manque de temps pour elles".

Conclusion

Les représentants de la Ville de Roubaix, dans leurs réponses, démontrent dans l'ensemble une connaissance et une compréhension des attentes et besoins des roubaisiens. Que ce soit à travers les projets et ambitions exprimés ou dans l'évocation des problématiques rencontrées sur le territoire, la collectivité donne des réponses et explications en majeure partie similaires avec celles de ses citoyens, bien que quelques subtilités soient omises. Cependant, les éducateurs sportifs missionnés par la commune au service des habitants tiennent un discours un peu différent, avec certaines problématiques mises de côté. Si la dimension sportive est bien saisie et analysée, la dimension sociale est elle un peu négligée avec des enjeux partiellement appréhendés, donnant une perception de la réalité biaisée voire enjolivée, potentiellement expliquée par l'absence d'outil d'évaluation de la satisfaction des roubaisiens.

Sophie Cluzel, en 2020, appuyait la nécessité de former et d'informer les acteurs du sport sur les questions de démocratisation et d'accessibilité. Ainsi, si la Ville de Roubaix a identifié les priorités nécessitant son attention et met donc en place une stratégie adaptée, les éducateurs sportifs, qui font partie de ceux qui la mettent en application, ne semblent pas en avoir compris tous les aspects. Cette situation peut donc réduire l'efficacité des initiatives et retarder l'accomplissement des objectifs puisqu'en tant qu'intermédiaires, s'ils ne rapportent pas d'informations et d'éléments factuels et véridiques, certains facteurs peuvent être écartés.

3.3) Hypothèse 3 : En dépit de sa volonté, la Ville de Roubaix contribue à créer et pérenniser des fractures et disparités entre les différentes communautés au sein de sa population

Introduction

La Ville de Roubaix affiche une volonté ferme et claire de rendre la pratique sportive accessible à tous et ce, sans renforcer les fractures et disparités déjà présentes sur le territoire. Néanmoins, cette quête est une démarche qui nécessite un engagement et une implication sur le long terme, sans perdre de vue les enjeux et intérêts des roubaisiens. Pour être au plus près de la réalité des habitants, 140 roubaisiens ont formulé leurs impressions avec 37,9 % de 19-25 ans, 33,6 % de 15-18 ans, 17,9 % de 26-29 ans, 6,4 % de 30-44 ans et 4,3 % de 45-59 ans (voir illustration 11). Sur les 31 quartiers de la ville, 23 sont représentés et le football (voir illustration 12), les sports de combat et la musculation sont les sports les plus pratiqués (voir illustration 13). Pour comparer et mettre en parallèle les informations recueillies, Michel Gacem, élu aux sports et aux pratiques et équipements sportifs et Jean-Marie Deruy, directeur des sports nous ont accordé de leur temps. Par le biais de cette recherche, nous souhaitons définir si oui ou non, malgré ses intentions, la Ville de Roubaix participe à l'émergence et au maintien des séparations et déséquilibres parmi ses habitants.

3.3.1) La pratique sportive, un générateur d'interaction sociale

L'une des priorités de la Ville de Roubaix est d'offrir un accès à la pratique sportive à un maximum de ses concitoyens. Comme nous l'avons vu précédemment, 62 % des roubaisiens n'ont pas rencontré de difficultés pour accéder aux offres sportives proposées sur le territoire, ce qui laisse tout de même 38 % d'habitants qui ont dû faire face à certaines contraintes (voir illustration 20). Ces réponses peuvent être influencées par la discipline pratiquée. En effet, ce pourcentage est à nuancer car nous avons appris par les représentants de la Ville de Roubaix que la ville était carencée en infrastructures sportives puisqu'elle dispose de moitié moins d'équipements par rapport à la moyenne nationale, et particulièrement pour les terrains de football. Elle ne peut donc pas répondre à la demande footballistique croissante des roubaisiens. Comme les répondants sont en majorité footballeurs, ils se retrouvent donc confrontés à ce problème, intrinsèquement lié à leur

discipline, qui ne peut être résolu à la racine par la commune en raison du manque de moyens. Elle tente toutefois de le combler par d'autres approches, notamment en réorientant les demandeurs vers d'autres disciplines pour conserver une pratique sportive, ce qui, malgré une démarche volontaire, crée des inégalités. Isabelle Gravillon avançait en 2020 qu'un sportif, même amateur, intègre les valeurs d'effort et de plaisir en trouvant un équilibre entre rigueur et bien-être, mais à condition que sa pratique lui plaise. Reléguer les pratiquants dans des disciplines qu'ils n'ont pas choisies au départ, c'est donc prendre le risque de perdre de leur intérêt. En-dehors de ces problématiques, l'aspect financier, à 55 %, est le principal obstacle à l'engagement dans la pratique sportive (voir illustration 21). William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset en 2008 présentaient le sport comme un facteur d'intégration autant que d'exclusion selon l'usage qui en est fait. Les classes sociales supérieures, dans une logique de différenciation et d'élitisme, s'approprient donc certaines disciplines. Les représentants de la Ville de Roubaix, conscients des difficultés financières de leur population, s'attellent à instaurer des dispositifs pour pallier ces problèmes à l'image des chèques été, des chèques activités ou encore des stages gratuits pour limiter les fractures et les disparités. Ainsi, bien que les expériences des habitants semblent indiquées une facilité d'accès au sport, la collectivité nuance ce constat et s'investit pour surmonter les éventuelles barrières qui se dressent entre les roubaisiens et la pratique sportive.

En 2023, l'INJEP rapportait que « 52 % des pratiquants sportifs ont été encadrés par un entraîneur ou un éducateur sportif pour au moins une de leurs activités sportives » et « un peu plus de la moitié des adolescents de 13 ou 14 ans sont inscrits en club sportif », lieu qui encourage la socialisation en mettant le pratiquant face à un règlement instaurant droits et devoirs. Isabelle Gravillon confirmait cette idée en 2020 en présentant le sport et la vie en club comme une source de découverte et d'épanouissement personnel d'un point de vue individuel comme collectif. Quatre ans plus tard, les roubaisiens, à 98 %, tirent le même constat puisqu'ils reconnaissent les bénéfices d'un engagement dans la vie associative d'un club (voir illustration 33). Pourquoi donc, en conscience des avantages qu'offre cette vie associative en club, seulement 31 % des sportifs s'y investissent (voir illustration 34) ? William Gasparini, en 2012, nous apporte des éléments de réponse. En effet, il soutient que les adhérents d'une association le sont majoritairement pour la consommation sportive, comme le prouve les 59,3 % de roubaisiens qui affirment ne se rendre au club que pour pratiquer. De ce fait, l'idée selon laquelle les règles acquises entre les murs du club sont transférables dans la vie courante est à nuancer car ce sont deux milieux différents. Un

adhérent non sensibilisé n'aspire pas forcément à intégrer la vie en communauté du club dans son quotidien, au contraire d'un adhérent sensibilisé qui s'intégrera plus facilement, à l'intérieur du club comme en-dehors. De plus, tous les sportifs n'ont pas accès au sport en club à Roubaix par manque de places et se voient donc exclus des retombées positives qu'il apporte. Cette limite dans l'offre proposée contribue donc elle aussi à créer des inégalités au niveau de la pratique mais également du développement personnel.

Illustration 33

Selon vous, quels sont les bénéfices d'un engagement dans la vie associative d'un club sportif ?

140 réponses

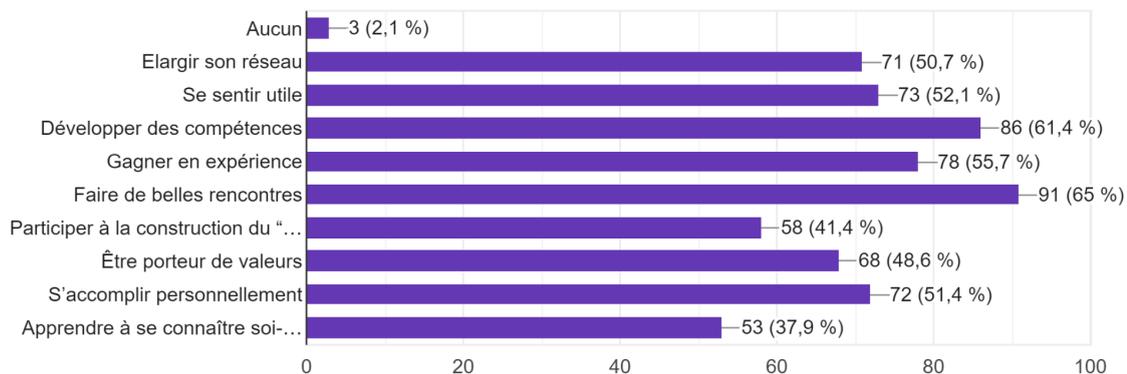
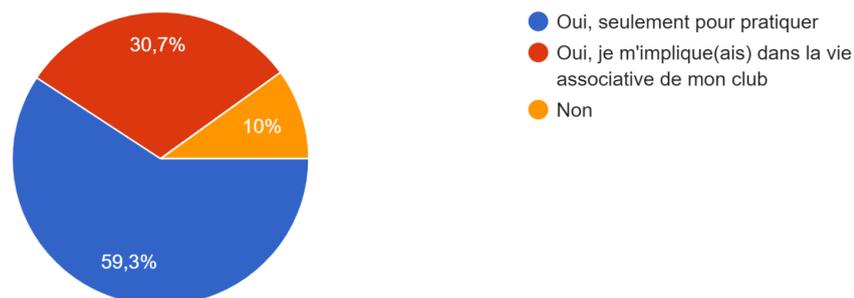


Illustration 34

Avez-vous déjà eu une pratique sportive en club ? Si oui, y alliez-vous seulement pour pratiquer ou vous impliquiez-vous dans la vie associative de votre club ?

140 réponses



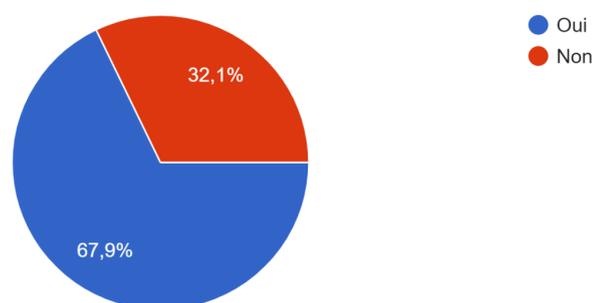
La compétition est-elle une finalité dans la pratique sportive ? Pour 68 % des roubaisiens qui seraient intéressés par un projet qui viserait à renforcer la compétitivité des clubs, même si cela impliquait une réduction de l'aspect récréatif, oui (voir illustration 35). Là encore, les avis divergent sur ce qu'il convient de privilégier entre la compétitivité ou la dimension récréative, ce qui illustre une différence de vision et d'objectifs au sein de la

population. Certains pratiquants souhaitent son développement, d'autres mettent en avant le rayonnement qu'elle apporterait à la commune, tandis qu'une autre partie de l'échantillon estime qu'il y a d'autres priorités, comme la lutte contre la sédentarité, et que la compétition n'est pas une fin en soi. Les représentants de la Ville de Roubaix souhaitent accompagner les clubs qui sont dans une démarche de développement de leur compétitivité et de performance puisqu'ils contribuent à faire rayonner la ville, mais sans pour autant leur forcer la main. William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset, en 2008, parlaient de l'ascenseur social que représente le sport. En effet, les talents sportifs des personnes issues de milieux populaires désorganisés leur permettent de gravir les échelons sociaux pour une reconnaissance et une inclusion plus profonde dans la société. Ainsi, le sport devient un facteur d'intégration sociale à condition de démontrer son potentiel, excluant donc de ce processus les pratiquants non intéressés par la performance.

Illustration 35

Seriez-vous intéressé par un projet qui viserait à renforcer la compétitivité des clubs, même si cela implique une réduction de l'aspect récréatif ?

140 réponses



3.3.2) Une mobilité à développer

Pour 81 % des roubaisiens, les infrastructures de proximité ne freinent pas la mobilité entre les quartiers (voir illustration 36), ce qu'ils expliquent par plusieurs raisons : leur facilité d'accès puisqu'elles sont ouvertes à tous, leur capacité à créer du lien, à initier des rencontres et à découvrir d'autres quartiers. Ces réponses confirment les propos tenus en 2008 par William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset, qui avançaient que les lieux de pratiques auto-organisées n'incitent pas à l'enfermement territorial mais soutiennent au contraire la mobilité dans la ville, facilitent les échanges et stimulent les dynamiques relationnelles. Cependant, malgré ce résultat, la mobilité est très disparate entre les citoyens

avec des pourcentages hétérogènes : 58 % se rendent dans une infrastructure sportive extérieure à leur quartier au moins 5 fois sur 10, contre 42 % à 4 fois sur 10 ou moins (voir illustration 37). Mais si les infrastructures de proximité ne freinent pas la mobilité, pourquoi un peu moins de la moitié des répondants ne se déplace pas plus souvent ?

Les 19 % restants, qui les considèrent comme un frein à la mobilité, justifient leur opinion par le communautarisme qu'elles peuvent engendrer et le fait qu'avoir une infrastructure proche de chez soi n'incite pas à aller voir ailleurs. Robin Lesné, Christophe Gibout et Florian Lebreton disaient à ce sujet en 2019 que les lieux de pratiques auto-organisées peuvent également servir d'outil d'exclusion, puisque malgré leur stimulation de la participation citoyenne, ils isolent les pratiquants en les reléguant à la périphérie des lieux de pratiques organisés. Pour se pencher sur la notion de communautarisme, 78 % des roubaisiens déclarent ne pas ressentir d'exclusivité lorsqu'ils se déplacent (voir illustration 38) grâce aux valeurs sportives propices au mélange et au partage, à leurs expériences passées positives ou à leurs traits de personnalité personnels favorables à l'intégration. En revanche, pour la part de population qui ressent cette exclusivité, cette impression est principalement justifiée par un sentiment de rejet dû à l'assimilation d'une infrastructure à un quartier. En dépit des efforts de la ville pour pousser à la mobilité et l'hétérogénéité, des appropriations se manifestent, empêchant certaines personnes de pratiquer.

Illustration 36

Trouvez-vous que les pratiques sportives de proximité (citys, skateparks...) freinent la mobilité entre les quartiers ?

140 réponses

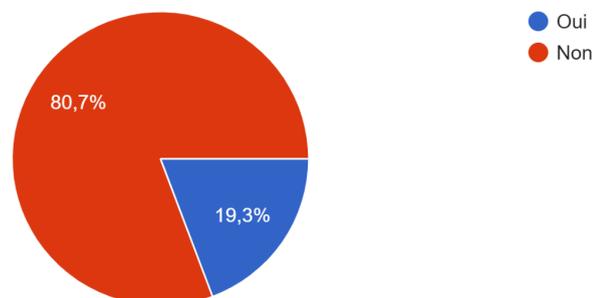


Illustration 37

Sur 10 sorties sportives, combien de fois vous rendez-vous dans une infrastructure sportive extérieure à votre quartier ?

140 réponses

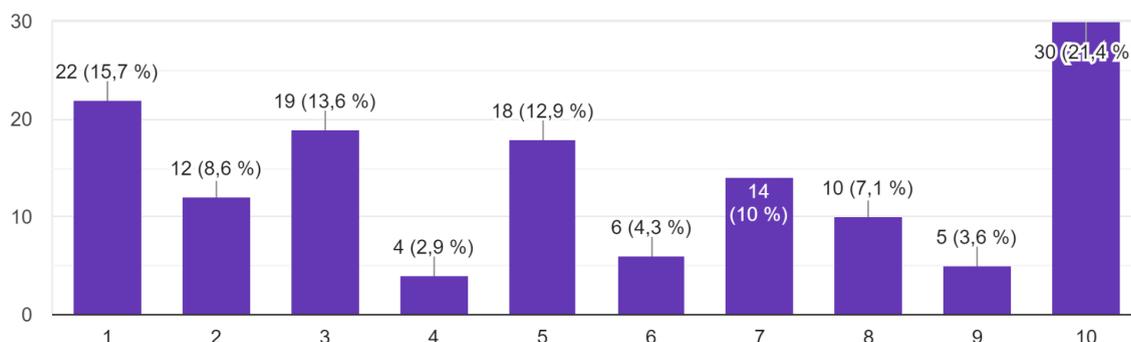
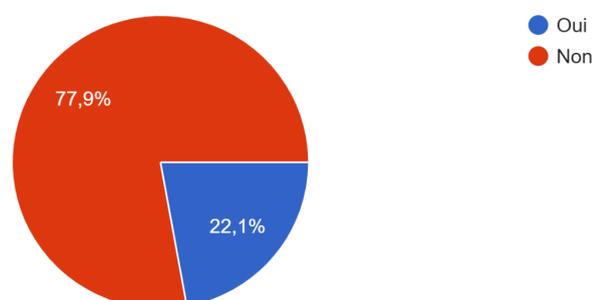


Illustration 38

Vous êtes-vous déjà senti exclu en allant dans une infrastructure sportive (citys, skateparks, clubs sportifs...) extérieure à votre quartier ?

140 réponses



Les représentants de la Ville de Roubaix perçoivent donc les problèmes de mobilité d'une certaine population qui peine à quitter son quartier. Ils refusent de contribuer aux exclusivités de territoire, c'est pourquoi ils cherchent à encourager la mobilité en ne proposant pas les mêmes offres dans tous les quartiers pour favoriser le déplacement des sportifs plutôt que des structures. Selon William Gasparini et Gilles Vieille Marchiset en 2008, le déplacement spatial est essentiel pour favoriser l'émancipation des publics, spécifiquement des femmes de quartier qui ne peuvent pas toujours accéder aux sports de proximité monopolisés par les hommes, afin de leur ouvrir de nouvelles perspectives. Ainsi,

la mobilité est déjà bien prononcée chez les roubaisiens et se trouve d'autant plus encouragée par la collectivité pour l'amplifier, bien que ces résultats sont à nuancer puisqu'une majorité de -26 ans est constatée chez nos répondants, qui bénéficie donc de facilités de déplacement et de paiement pour les transports en commun.

3.3.3) Des inégalités persistantes malgré un désir de changement

Les représentants de la Ville de Roubaix luttent au quotidien contre des inégalités tenaces qui représentent un défi de taille. La carence d'infrastructures revient systématiquement dans la discussion, avec un territoire qui n'est pas homogénéiquement équipé, ce qui mène à des quartiers plus pourvus que d'autres, et par conséquent des citoyens plus avantagés que d'autres. Néanmoins, ce problème n'est pas le seul à créer des disparités. Une des priorités de la politique sportive de la Ville de Roubaix est la féminisation du sport avec diverses actions mises en place, notamment la demande émise envers les clubs d'ouverture de sections féminines, la présence d'un club de football 100 % féminin, le dispositif sport'pass ou encore le sport en famille, où l'accent est mis sur l'inclusion et la mixité.

Avec le sport'pass, c'est 100 créneaux de sport hebdomadaires à destination des enfants comme des adultes, parcourant un large spectre de disciplines pour satisfaire les besoins et envies de chacun. On remarque que ce dispositif vise surtout les publics qui ne sont pas habitués des clubs, avec une formule différente qui engage moins d'interaction, moins d'implication, et un investissement financier assez faible grâce à une tarification selon le quotient familial. Ce dispositif séduit aussi les seniors, qui constituent un public assez éloigné de la pratique sportive par essence. Pour atteindre les plus isolés et empêchés d'entre eux, d'autres actions sont également en réflexion, avec des sportifs de haut niveau qui interviendraient directement dans les EHPAD par exemple. On remarque que les élus de la Ville de Roubaix essaient d'intégrer le plus de personnes possibles à la pratique sportive avec différentes adaptations selon leurs caractéristiques et spécificités.

Dans les ambitions de la politique sportive roubaisienne, nous retrouvons la volonté de favoriser la pratique du handisport. Pour y parvenir, les représentants de la collectivité créent des créneaux sport'pass handisport et s'adressent aux clubs pour les encourager à créer

des sections de sports adaptés dans un objectif : ne plus refuser de pratiquants en raison de leur handicap. Pour les aider à atteindre leur but, certaines associations jouent le rôle d'intermédiaire, comme Le courage de Dounia qui les contacte en cas de difficultés d'accès à la pratique sportive rencontrées par une personne en situation de handicap. Ensemble, ils réfléchissent à des solutions pour surmonter ces obstacles. Ce mode de travail au cas par cas rend la tâche chronophage mais permet une meilleure résolution des problèmes. De plus, la collectivité travaille à l'accessibilité des infrastructures pour tous, qui est une obligation légale, pour moins d'inégalités et plus d'inclusivité.

Conclusion

En dépit de sa volonté, la Ville de Roubaix contribue-t-elle à créer et pérenniser des fractures et disparités entre les différentes communautés au sein de sa population ? Les résultats de cette enquête sont nuancés. Dans leur discours, les représentants de la collectivité font preuve d'un désir attesté de réduire les inégalités entre les habitants et engagent des actions pour y arriver. Cependant, un manque de moyens est souligné avec une difficulté principale : la carence d'infrastructures. Le directeur des sports et l'élus aux sports et aux pratiques et équipements sportifs parlent d'une même voix lorsqu'ils évoquent leur priorité, à savoir la multiplication d'équipements sportifs pour accueillir un plus grand nombre de pratiquants, éviter les relégations et satisfaire un maximum de citoyens.

Ainsi, des fractures et disparités persistent entre les roubaisiens. Certaines inégalités sont enracinées et la bataille pour les éradiquer est ardue. Si les représentants de la commune mobilisent d'importants moyens pour en venir à bout, des améliorations sont encore possibles et nécessaires pour se diriger vers une pratique sportive accessible à tous sans distinction.

Conclusion

Cette recherche sur « La Ville de Roubaix et sa politique sportive : un levier pour l'inclusion sociale ? » nous a permis d'étudier les actions sportives déployées par les élus de Ville de Roubaix dans un environnement social en perpétuel mouvement, tout en les resituant dans un contexte plus global d'insertion par le sport à l'aide de notre revue de littérature. Les défis auxquels ils doivent faire face pour atteindre leurs buts sont nombreux. Interroger à la fois les représentants de la commune, les associations de proximité, les éducateurs sportifs et les citoyens roubaisiens nous a donné l'opportunité de confronter les réponses pour analyser la cohérence et l'efficacité de la politique sportive roubaisienne.

Les résultats exposés en réponse à nos trois hypothèses « Pour appliquer sa politique d'insertion par le sport, la Ville de Roubaix mise sur les associations sportives de proximité grâce à une délégation de pouvoir et d'action. », « La Ville de Roubaix encourage l'inclusion sociale par le sport en adaptant sa stratégie aux caractéristiques de la population ciblée et en comprenant ses besoins. » et « En dépit de sa volonté, la Ville de Roubaix contribue à créer et pérenniser des fractures et disparités entre les différentes communautés au sein de sa population. » viennent étayer et renforcer les observations et conclusions tirées de notre cadre théorique. En effet, nous constatons que malgré l'objectif commun de la poursuite du bien-être, des contraintes et difficultés identifiées de chaque côté et la mise en place de projets en lien avec les besoins et attentes de la population, certains obstacles restent à surmonter. Le développement des infrastructures sportives, la mobilité inter-quartiers et la lutte contre les inégalités sont des priorités à considérer et sur lesquelles travailler pour accroître et renforcer l'inclusion sociale par le biais du sport à Roubaix.

Si ces résultats viennent confirmer nos hypothèses, ils restent néanmoins à prendre avec précaution et à interpréter avec prudence dans la mesure où, notre échantillon, même s'il aspire à être le plus représentatif possible de la population, ne représente qu'un faible pourcentage des citoyens roubaisiens. De plus, notre travail a également rencontré des limites, notamment face à certaines données qui suscitent d'autres questions pour lesquelles nous ne pouvons émettre que des interprétations sans certitude, ne nous permettant pas de rentrer plus en détails et ne donnant de ce fait qu'une réponse partielle.

À l'avenir, cette recherche gagnerait à être étayée par une seconde étude recentrée autour des disciplines les plus pratiquées au sein de la Ville de Roubaix. En effet, réduire le champ de recherche donnerait la possibilité de s'intéresser plus profondément au sport comme réponse aux problématiques sociales présentes sur le territoire roubaisien.

BIBLIOGRAPHIE

• OUVRAGES

- Blanchet, A. et Gotman, A. (2005). *L'entretien*. Armand Colin.
- Brohm, J-M. (2017). *Théorie critique du sport. Essais sur une diversion politique*. QS? Éditions.
- Delignières, D. (2017). *Psychologie du sport*. Paris : Presses Universitaires de France, 51-60.
- Elias, N. et Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Fayard.
- Gasparini, W. et Vieille-Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers : Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin, O. (2005). *L'analyse de données quantitatives. L'enquête et ses méthodes*. In De Singly, F. (Dir). Armand Colin.

• CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

- Attali, M. (2021). L'implication sociale du mouvement sportif associatif : La FSCF entre permanence et mutations. In Munoz, L., Morales, Y. et Fortune, Y. (Dir). *Les socialisations à l'œuvre hier et aujourd'hui*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 63-76.
- Bauer, T., Erard, C., Ferez, S., Grosstephan, V., Morales, Y., Ottogalli-Mazzacavallo, C. et Philippe-Meden, P. (2023). Le sport un objet social. In Ferez, S. et Terral, P. (Dir). *Éducation et inclusion par les activités physiques et le sport : une question historique liant interventions et recherches*. Paris : Éditions A. Athéna, 89-102.
- Gardon, S., Gautier, A. et Le Naour, G. (2020). La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques. *L'analyse cognitive des politiques publiques*. Éditions Quæ, 51-60.
- Schantz, O. (2019). Sport et Résilience. In Cyrulnik, B. et Bouhours, P. (Dir). *Sport paralympique et résilience*. Paris : Odile Jacob, 83-106.

• ARTICLES AU SEIN DE REVUES

- Cluzel, S. (2020). Le sport, véritable vecteur d'intégration des personnes en situation de handicap, *Administration*, 268, 80-82.

- Ferez, S., Joncheray, H., Marcellini, A., Richard, R. et Sakis Pappous, A. (2020). Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques : Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap, *Movement & Sport Sciences*, 107, 41-52.
- Gasparini, W. (2010). Les champions des cités, *Hommes & Migrations*, 1285, 108-123.
- Gasparini, W. (2008). L'intégration par le sport : Genèse politique d'une croyance collective, *Sociétés contemporaines*, 69, 7-23.
- Gasparini, W. (2012). Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique, *Movement & Sport Sciences*, 78, 39-44.
- Gasparini, W. et Knobé, S. (2005). Le salut par le sport ? : Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion, *Déviance et Société*, 29, 445-461.
- Gasparini, W. et Vieille-Marchiset, G. (2010). Les loisirs sportifs dans les quartiers populaires : modalités de pratiques et rapports au corps, *STAPS*, 87, 93-107.
- Gibout, C., Lebreton, F. et Lesné, R. (2019). L'aménagement des parkour-parks : les espaces dédiés pour les activités ludo-sportives comme outils d'inclusion ? Études de cas à Nantes et à Rennes, *Loisir et société*, 42, 378-400.
- Gravillon, I. (2020). Un besoin vital, *L'école des parents*, 636, 28-33.
- Martinache, I. (2020). Sport et émancipation, *La Pensée*, 401, 11-14.

WEBOGRAPHIE

- **SITES INTERNET INSTITUTIONNELS**

- <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000017759074/#:~:text=Fond%C3%A9%20sur%20les%20principes%20g%C3%A9n%C3%A9raux,des%20cons%C3%A9quences%20de%20leur%20handicap>
- <https://www.economie.gouv.fr/ministere-inclusion-sport#>
- <https://www.sports.gouv.fr/multiplier-par-5-le-nombre-de-beneficiaires-d-action-d-insertion-professionnelle-par-le-sport#:~:text=Avec%20l'ensemble%20de%20ces,franchises%20le%20cap%20des%20100.000>
- <https://www1.ac-lille.fr/presentation-de-la-drajes-123323>

- https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2021-12/ANS_2020-07-31_loi_no_2019-812_du_1er_aout_2019_creation_agence_.pdf
- <https://www.agencedusport.fr/impact-2024>
- <https://www.sports.gouv.fr/sexisme-69>
- https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045293840#:~:text=To%20autre%20personne%20physique%20ou,majorit%C3%A9%20des%20membres%20de%20droit
- <https://pole-sante.creps-vichy.sports.gouv.fr/wp-content/uploads/2023/10/Chiffres-cles-sport-2023.pdf>
- <https://www.education.gouv.fr/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne-dans-toutes-les-ecoles-344379>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21829>

- **SITE INTERNET ASSOCIATIF**

- <https://www.ucpa.asso.fr/accueil/le-sport-de-demain/article/sport-et-technologies-pour-rendre-la-pratique-sportive-accessible-au-plus-grand-nombre>

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 : Rapport d'activité 2021 de l'appel à projets « Impact 2024 » de l'Agence Nationale du Sport : répartition par thématique des projets lauréats

Annexe 2 : Rapport d'activité 2022 de l'appel à projets « Impact 2024 » de l'Agence Nationale du Sport : répartition par thématique des projets lauréats

Annexe 3 : Questionnaire à destination des membres actifs d'associations sportives roubaisiennes, tels que les membres du bureau, les salariés, les entraîneurs ou encore les bénévoles

Annexe 4 : Questionnaire à destination des roubaisiens

Annexe 5 : Questionnaire à destination des éducateurs sportifs de la Ville de Roubaix

Annexe 6 : Entretien avec Michel Gacem, 9ème adjoint au Maire, élu aux Sports et aux Pratiques et équipements sportifs

Annexe 7 : Entretien avec Jean-Marie Deruy, directeur des sports de la Ville de Roubaix